



Vous pouvez fouetter notre crème, mais vous ne pouvez battre notre lait.

Le Progrès

ORGANE REGIONAL D'INFORMATION

DE ST-GEORGES

Publiciste : VINCENT RODRIGUE, Tél. 47-10 VOL. VIII, No 30

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, mercredi, 29 octobre, 1952

Rédacteur : ROGER BOLDDUC, B.A., Tél. 681

De l'Est à l'Ouest

Requissant in Pace

L'Eglise célébrera en fin de semaine la grande fête de la Toussaint et lundi, elle portera son attention sur nos défunts. La proximité de ces deux célébrations est voulue pour bien démontrer la relation intime entre les Eglises triomphante, militante et souffrante.

Après avoir salué et invoqué ceux qui ont reçu leur couronne éternelle, on nous invite à prier avec ferveur pour nos morts afin qu'à leur tour, ils reçoivent bientôt la récompense offerte aux hommes de bonne volonté. C'est un devoir de solidarité, n'y manquons pas.

Précisions

La semaine dernière, sur la foi de renseignements non adéquats, nous avons publié dans cette chronique une requête des bouchers de St-Georges Ouest.

Pour rendre justice à tout le monde, disons que les bouchers en cause ont simplement demandé l'application d'un règlement déjà existant et voulant que les commerçants de l'extérieur paient une fois et demie la taxe exigée des commerçants locaux.

La difficulté commence au moment où il faut interpréter le sens du mot "commerçant". Un cultivateur qui vient vendre occasionnellement un surplus de viande est-il un commerçant? Sinon, combien de fois doit-il venir pour être reconnu comme un commerçant?

Tel est le problème! et il n'est pas dans nos attributions de chercher à le résoudre.

En marge d'un procès

Les Commission Scolaires de l'Est et de l'Ouest sont présentement devant les tribunaux.

Pour l'information de nos concitoyens qui pourraient encore l'ignorer, répétons que la cause porte sur l'évaluation du vieux collège de l'Ouest. Trois arbitres avaient précédemment fixé un montant d'environ \$160,000. L'Est demande le paiement selon la sentence arbitrale et l'Ouest désire l'annulation de la sentence arbitrale.

Qu'en sortira-t-il? Seuls Dieu et l'hon. juge Choquette pourraient vous le dire!

Gloires beauceironnes

Il n'y a pas de honte à être nés Beauceironnes. Nous n'avons qu'à regarder autour de nous et derrière nous pour constater que plusieurs personnalités canadiennes-françaises sont nées de notre comté ou y ont développé leurs talents respectifs.

Dans le monde religieux, nous notons d'abord le Cardinal Taschereau, Mgr Audet et Mgr Lebon. Dans le monde politique et juridique, il y a les honorables Fauteux, Béland, Bouffard, Godbout, Bolduc et Renault.

Chez les artistes et littérateurs, nommons entre autres William Chapman, Mme Hélène Baillargeon-Côté, Mlle Cécile Dulac, MM. Clermont Pépin, Miville Couture, Eugène Pépin.

La Beauce a donné à la carrière médicale des médecins éminents comme les Drs F. Gagnon, A. Giguère, G. Garant, G. Auger et M. Fauteux.

Enfin, de nombreux industriels ont fait leur marque dans le monde des affaires. Qui n'a pas entendu parler des Dionne, Vachon, Lacroix, Cliche, Gilbert, Lagueux, etc...

Et combien d'autres dont nous oublions les noms dans chacune de ces sphères de l'activité humaine. Tout cela pour en venir à l'idée que la Beauce est un pays où nous n'avons pas le droit de vivre avec un complexe d'infériorité.

Récent ralliement "Lacordaire"

Les Cercles "Lacordaire" et "St-Jeanne d'Arc" tenaient dimanche le 19 octobre dernier une journée antialcoolique.

A cette occasion, M. l'abbé Marcel Rainville, autrefois vicaire à St-Georges a prononcé un sermon de circonstance aux trois messes célébrées en la paroisse de St-Georges.

C'est avec des preuves convaincantes qu'il a souligné les méfaits de l'alcool chez nous et avec son éloquence reconnue, il nous a bien démontré la nécessité d'un mouvement comme le nôtre pour pouvoir affronter les forces toujours grandissantes de l'ennemi No 1 du Canada-français. (suite à la page 5)

M. R. PAQUET, PRÉSIDENT DU SYNDICAT

Le Syndicat Sportif de St-Georges Inc. a procédé mardi soir dernier à l'élection des nouveaux officiers pour le terme 1952-53. M. Raymond Paquet, restaurateur et sportif reconnu, accepta la présidence en remplacement de M. Jean Grenier dont le terme était expiré.

Les autres directeurs du Syndicat Sportif seront MM. Henri Lacroix, président honoraire, Cléophas Fortin, vice-président, Zénon Morin, secrétaire-trésorier, MM. Dominique Fortin, Jean-Paul Gilbert, Myrielle Lessard, J. E. Paquet,

Grégoire Veilleux, P. E. Fortier, Raymond Lachance, directeurs.

On forma aussi au cours de la réunion un comité spécial qui aura la haute main sur l'organisation du hockey. Il sera composé de MM. C. Fortin, B. Veilleux, R. Paquet, C. Maheux et L. Regimbald. M. Jean-Marie Bilodeau agira de nouveau cette année comme pilote du club locale.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de succès aux nouveaux officiers.

Corps à corps avec un ours de 200 livres

Un exploit dont M. Henri Auclair se rappellera longtemps — A Ste-Rose de Dorchester, mercredi dernier — La victime est hospitalisée à St-Georges et son état est bon.

LES PERIPETIES DU COMBAT

Aimeriez-vous rencontrer face-à-face, dans un bois, un ours d'environ deux cents livres et mesurant debout plus de 5 1/2 pieds? Aimeriez-vous tomber en corps à corps avec lui et devoir faire appel à toutes vos forces pour éviter l'égorgeage? En définitive, seriez-vous heureux de terminer la rencontre avec une partie de la figure déchirée ainsi que les bras et les mains lacérées? Il est fort probable que vous répondrez NON à toutes ces questions.

C'est pourtant l'aventure peu banale qui vient d'arriver à M. Henri Auclair, menuisier de 35 ans, marié et père de trois enfants, qui réside habituellement au Lac St-Jean mais était en promenade chez ses parents à Ste-Rose de Dorchester, mercredi dernier.

Mais, laissons parler M. Auclair lui-même: "Dans la nuit de mardi à mercredi, mon voisin, M. Raoul Dallaire, s'aperçut

qu'un de ses moutons avait été étranglé par un ours sur sa terre, dans le deuxième rang de la paroisse. L'incident s'était produit dans les limites d'un petit bois de quelques arpents carrés.

"Contournant ce groupe d'arbres, M. Dallaire ne vit aucune piste en sortit et il conclut aussitôt que l'animal était encore caché dans cet espace restreint. Alertant aussitôt des amis et des voisins, cinq hommes partirent à la chasse à l'ours avec les armes requises. J'étais parmi ce groupe en compagnie de MM. Raoul Dallaire, Rosario Dallaire, Emilien et Philippe Dion.

"Nous ne mimes pas grand temps à dénicher la bête et nous la cernâmes. Un de mes compagnons fit feu et l'atteignit près d'un oeil: la balle ressortit sur l'autre côté de la tête. Furieux, l'ours partit à fond de train en se dirigeant vers moi; mes amis (suite à la page 4)

A l'Ecole des Parents mardi



L'Ecole des Parents de St-Georges a le plaisir de vous annoncer sa troisième conférence de la saison. Elle sera donnée par M. Théodore Chénier, le 4 novembre à 8.15 heures p.m. au Théâtre Royal.

Le titre: "Une intelligence s'éveille."

Toute la carrière de M. Chénier a été une carrière de professeur de Lettres de l'Enseignement Secondaire en France. Il y consacre 32 années de sa vie, jusqu'au moment de son arrivée au Canada.

Il a vu naître la Psychologie moderne et en a suivi avec attention le développement. Il a donc été à la fois un professeur de Lettres et toute sa vie, un étudiant en Psychologie et en Psychiatrie.

Né à Marseille il vient tout enfant à Paris où il fait toutes ses études secondaires et supérieures. En Psychologie il est l'élève de Binet, professeur à la Sorbonne; en (suite à la page 6)

DEBAT ORATOIRE A BEAUCEVILLE

Mardi le 4 novembre grand débat oratoire à Beauceville. Sujet: Jeunesse au foyer, jeunesse au dehors. Les étudiants qui prennent part à ce grand gala de la parole sont M. Arsène Roy, EEM et Berthe Bolduc, Mme René Grenier, E.E.Sc et Josette Beauchesne, E.E. M. Toute la Beauce est invitée à ce débat oratoire qui promet d'être intéressant.

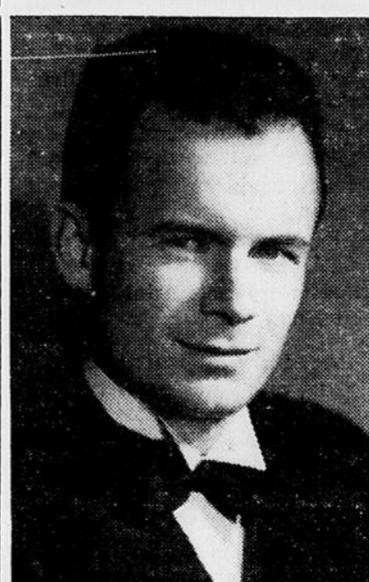
Nouvelle étude légale

Me Thérèse LeMay-Lavoie, B.A.,LL.L., annonce l'ouverture de son étude légale, à St-Georges de Beauce. Me LeMay-Lavoie a fait ses études classiques au Collège des Ursulines de Québec et de Jésus-Marie de Sillery, d'où elle sortit bachelière es-arts de l'Université Laval. Après avoir obtenu la bourse "Pamphile LeMay" du Collège Mount St-Scholastica, Atchison (Kansas), elle y poursuivit des études post-scolaires, pendant un an. Plus tard, inscrite à l'Université de Glasgow (Ecosse), Me LeMay-Lavoie y suivit des cours de sociologie et de médecine légale.



Après de brillantes études à l'Université Laval, elle obtint sa licence en droit, en juin 1950, avec la mention "cum laude", et fut admise au Barreau de la province de Québec en juillet de la même année. Depuis deux ans, elle est en charge du courrier légal dans la revue "La Terre et le Foyer". Me LeMay-Lavoie est la fille de madame G.-Arthur LeMay, de Québec, et l'épouse du docteur Jules Lavoie de St-Georges. Son bureau est situé dans l'Edifice Central, 1ère avenue, St-Georges-Est.

RETOUR D'EUROPE



M. Maurice Gendreau, F.G.E., ingénieur-électricien, ainsi que madame Gendreau (Rosa Mauser de Mexico), fils de M. et Mme Horace Gendreau, de St-Georges de Beauce, est de retour au pays après une absence de quinze mois en France. M. Gendreau y fit un stage d'étude pour le compte de l'Hydro-Québec. Notre compatriote beauceiron résidera désormais à Montréal où il continuera son emploi pour le compte de la même compagnie. Nos meilleurs vœux de succès accompagnent M. Gendreau dans sa nouvelle carrière.

Belle fête à Saint-Martin

Démission de M. Geo.-Octave Poulin comme secrétaire-trésorier. — Après 34 ans de service. — M. le notaire J.-T. Bouffard le remplace.

HOMMAGE DE TOUS LES CITOYENS

M. Georges-Octave Poulin, secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Martin depuis 34 ans vient de donner sa démission comme tel, ce qui donna l'occasion d'organiser une belle fête en son honneur récemment.

Plusieurs centaines de personnes se réunirent à la salle Fortin pour rendre un témoignage public d'estime et de reconnaissance envers le député de Beauce pour le beau travail qu'il a accompli depuis tant d'années au sein de l'administration municipale.

M. le notaire J.-Thomas Bouffard agissait comme président de la soirée et présenta une adresse au nom de tous. Incidemment, M. Bouffard remplacera M. Poulin comme secrétaire de la municipalité. Une magnifique gerbe de roses fut offerte à Mme Poulin par la petite Louise Bolduc.

M. le maire Mathias Morin prononça les paroles de bienvenue au héros de la fête et à son épouse ainsi qu'à toute l'assistance. Il profita de l'occasion pour remercier M. Poulin des nom- (suite à la page 5)

Cérémonie pour nos morts

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Beauce sont priés de participer en grand nombre à la cérémonie annuelle que le Conseil organise en mémoire de nos défunts à l'occasion de la Toussaint.

Le groupe partira de la salle des Ch. de C. samedi après-midi, à 1.15 heure pour se rendre au cimetière de St-Georges sous la direction de M. Henri-Louis Méthot. Là, on ré-

citiera les prières d'usage principalement aux intentions des Chevaliers de Colomb décedés.

Cette décision fut prise au cours de l'assemblée régulière du Conseil tenue lundi soir dernier au local habituel sous la présidence du Grand Chevalier, le Dr Rodolphe Maheux.

L'installation des officiers qui (suite à la page 6)

Une délégation à Waterville

Ce soir, jeudi, une importante délégation d'hommes d'affaires de la région et même de Québec se rendent à Waterville, Maine, pour rencontrer un groupe de personnalités américaines.

L'objet de ce contact est de demander au gouvernement américain la révision d'un projet ayant pour but la construction d'un "turnpike" de Portland à la Frontière canado-américaine via Lewiston.

L'idée de construire une telle route est excellente, mais ce qui ne fait pas l'affaire d'un grand

nombre, c'est de voir quelle passerait par une région peu peuplée pour aller sortir à Woburn.

M. Pamphile Rodrigue de St-Georges Ouest a fait d'importantes démarches au début de la semaine pour organiser un groupe de notre pays en vue d'épauler les plaintes des citoyens de Augusta, Waterville, Skowhegan, etc...

M. Rodrigue est donc parti aujourd'hui en compagnie de M. Renault, président du Club Automobile de Québec, M. James Adams de St-Georges et plusieurs autres (suite à la page 5)

Paul Doyon, pianiste, à St-Georges le 11 novembre

Nous avions annoncé précédemment pour le troisième concert de la saison 1952 un jeune ténor québécois, Richard Verreault. M. Verreault a subi une opération chirurgicale dernièrement et il s'embarquera le 3 novembre pour un séjour de deux ans en Europe; nous avons donc été contraints de annuler son engagement.

Nous avons eu la bonne fortune d'obtenir M. Paul DOYON, pianiste aveugle, qui a eu l'amabilité d'accepter une demande de la dernière heure. Il sera au Théâtre Royal de St-Georges-Ouest, mardi le 11 novembre, à 8 h. 30 p.m.

M. Doyon naquit à Montréal. Il manifesta de bonne heure de grandes dispositions pour la musique. A l'Institut Nazareth pour les aveugles il perfectionna ses talents naturels; il poursuivit avec grand succès ses études musicales: il étudia le chant, le piano, l'orgue et le violon, mais il préféra l'orgue et le piano. Tout jeune encore, il devint organiste à Notre-Dame de Grâce à Montréal, poste qu'il occupa encore aujourd'hui. Quelques années plus tard, il gagnait brillamment la bourse du "Prix d'Europe", et depuis, il n'a cessé

de remporter les plus grands succès comme pianiste et organiste, au Canada et aux Etats-Unis. En 1926 il obtint le titre de "Licencié de l'Ecole Normale de Musique de Paris". Ses maîtres furent Alfred Cortot pour le pia-



no, Louis Vierne pour l'orgue, la composition et l'improvisation, Nadia Boulanger pour l'harmonie (suite à la page 2)

Grave accident de la route

Deux jeunes gens de St-Martin, M. Victor Carrier, 22 ans et M. Florian Roy, 37 ans, ont vu la mort de près dimanche après-midi vers les 5 heures, quand leur automobile ne réussit pas à tourner dans une courbe sur la route de St-Martin à St-Georges.

M. Carrier fut projeté en dehors du véhicule et s'infirmité de

sérieuses blessures à la tête; aux dernières nouvelles, il n'avait pas encore repris connaissance. Son compagnon, M. Roy, est moins gravement atteint, mais il a aussi des blessures considérables à la tête et au corps.

Leur automobile, une Météor 1952, fut complètement démolie, et est une perte totale.

HEBDOMADAIRE FONDE EN 1944



Propriétaires



Vincent RODRIGUE
Roger BOLDUC

Imprimeur

Gérard Poulin St-Joseph-de-Beauce

REDACTION ET ADMINISTRATION

1ère Avenue Tél. 681

VILLE de ST-GEORGES, Cté de BEAUCE, P.Q.

Autorisé comme envoi postal de 2^{ème} classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT :

AU CANADA : 6 mois \$1.25
1 an \$2.00
EN DEHORS : 1 an : \$2.50

LE PROGRES, St-Georges, mercredi, 29 octobre, 1952

La Toussaint

Le 1er novembre, l'Eglise célèbre la si consolante fête de la Toussaint. Nous ne pourrions désormais effacer de notre esprit et de notre cœur le souvenir du 1er novembre de l'Année Sainte 1950, lorsque Sa Sainteté le Pape Pie XII a proclamé le dogme de l'Assomption de la T. S. Vierge. Reine de tous les Saints, nous disons les Litanies de Lorette, en parlant de la Vierge Marie. Cette fête devrait nous être chère tout particulièrement, car c'est l'exaltation de tous ceux qui ont mérité le ciel, qui ont témoigné, ici-bas, du Christ. "Parmi ces millions de justes, écrit Dom Gaspar Lefebvre, O.S.B., qui ont été disciples fidèles de Jésus sur terre, se trouvent plusieurs des nôtres : parents, amis, membres de notre famille paroissiale qui bénéficient aujourd'hui de ce culte, qui adorent le Seigneur, Roi des rois et Couronne de tous les Saints et nous obtiennent l'abondance tant désirée de ses miséricordes".

L'Apocalypse de S. Jean, dans l'épître de la messe de la Toussaint, nous rappellera le triomphe indescriptible de toutes ces phalanges célestes, et cette vision grandiose nous stimulera à toujours marcher avec courage sur la route de la sainteté, sans nous laisser décourager par les crucifiantes exigences de cette vie de renoncement. Nous méditerons aussi avec amour les Béatitudes que nous rappelle l'Evangile de cette fête : "Bienheureux les pauvres en esprit, bienheureux ceux qui sont doux, bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, bienheureux les miséricordieux, bienheureux ceux qui ont le cœur pur, bienheureux vous serez, lorsqu'on vous maudira, et qu'on vous persécutera, et qu'on dira fausement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi; réjouissez-vous alors, et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans les cieux".

Ah ! cet évangile des Béatitudes, qu'il est loin des fausses doctrines que prêche le matérialisme ! Cette vision grandiose de tous nos frères qui nous ont précédé sur le chemin de la Croix et qui ont suivi l'Agneau immolé partout, nous aimerions nous la rappeler constamment pour en tirer des leçons de courage, d'endurance, de magnanimité. Le monde du XX^e siècle est à la croisée des chemins, et le choix s'impose plus fortement que jamais entre l'esprit du Christ et l'esprit du siècle, entre Jésus et Satan. Jamais le mal ne s'est affiché avec cette impudeur, ce fanatisme diabolique qui caractérisent notre époque. Notre ère est bien celle de l'héroïsme, puisque les apôtres ont aujourd'hui plus d'obstacles que jamais à surmonter pour demeurer fidèles au Christ et à Marie. Jésus frappe à la porte de notre cœur : Il attend de chacun de nous une réponse à Sa soif d'amour. Le Saint-Père vient de la claquer au monde : jamais les forces du mal n'ont tant fait pour chasser Dieu des nations, des universités, des écoles, des familles... C'est l'heure du choix décisif, et il faut que les amis de Jésus se lèvent nombreux, en légions serrées, pour étouffer la voix de tous les sans-Dieu, de tous les impies qui ne veulent pas de l'Evangile d'amour.

Demandons à Marie, Reine de tous les saints, d'inspirer à chaque catholique une véritable soif de l'apostolat, afin que chacun, dans son milieu, soit un témoin de la Loi d'amour; afin que chacun devienne un véritable brasier attirant toutes les âmes à la vie de la grâce; afin que chacun soit un miroir du Christ, vie de l'âme. Dans le plan divin, rien n'est laissé au hasard, et ce n'est pas en vain que la proclamation du dogme de l'Assomption

Terrain à vendre

Site idéal pour résidence ou poste de commerce. Face au terrain de courses. Conditions de paiement. Ecole à proximité. S'adresser à

Arthur Grenier Ltée

(Coca-Cola) — Tél. 109

de la Vierge Marie, ait été proclamé le 1er novembre, en la fête de tous les Saints. C'est l'heure où s'affronteront d'une façon décisive les blanches armées de Marie et les hordes de Satan. Ce n'est pas un catholicisme de serre-chaude qu'il faut, mais un catholicisme de combat, de courage, de dynamisme... Chers frères dans le Christ, debout, vous tous : universitaires, professionnels, ouvriers, artisans, vous tous, debout, pour faire de votre vie un chef-d'œuvre d'amour et de foi, debout, héroïquement, sans peur, marchant sur les traces des Saints qui sont les véritables grands hommes de l'humanité, parce que leur conquête du monde a reposé sur le renoncement et la conquête de soi. Debout, catholiques, à l'appel du Saint-Père, pour mériter de vous unir, un jour, aux phalanges célestes.

Centre Marial Canadien

VOYAGE A ROME

Le Progres de St-Georges a le plaisir de vous présenter le récit d'un voyage à Rome dû à la plume du Rév. Père J.-A. Veilleux, O.M.I. Le Père Veilleux étant un de nos concitoyens, on lira avec intérêt ses commentaires et impressions.

(suite)

Le jour de Pâques, 19 avril 1950

Le matin, à l'heure et à l'endroit indiqués, accompagné de mon frère toujours et des deux Pères Oblats, je rencontre le R. P. Gazé qui me dit: "Venez et suivez-moi"; et voilà que la voiture nous amène tous à St-Paul-Hors-les-Murs.

La Basilique de St-Paul-Hors-les-Murs: Parmi les 4 Basiliques du Jubilé, on dit que Saint-Pierre est la plus vaste que St-Paul-Hors-les-Murs est la plus riche, que St-Jean-de-Latran est la plus ancienne et que Ste-Marie-Majeure est la plus pieuse. St-Paul, le plus vaste temple chrétien de Rome après St-Pierre, s'élève au-dessus de l'endroit où fut inhumé l'Apôtre des Gentils. Constantin y édifia la première basilique que les Sarasins pillèrent au IX^e siècle; elle fut complètement détruite par un incendie dans la nuit du 15 au 16 juillet 1823. Léon XII en ordonna la reconstruction, et les travaux se poursuivirent sous la direction d'architectes experts tels que Belli, Bosio, Camporesi et Poletti. En 1854 Pie IX consacra cet édifice imposant dont la nef transversale avait été consacrée 14 années auparavant par le pape Grégoire XVI.

Cent cinquante colonnes monolithes en granit soutiennent la façade massive percée de quatre portes, et tournée en direction du Tibre. Plusieurs mosaïques datant du XIX^e siècle ornent cette devanture tout à fait architecturale. Sculptés sur le portique de bronze qui s'ouvre au centre, les bas-reliefs représentant les différents épisodes de la vie de saint Paul sont frappants. Une armée de quatre-vingts colonnes de granit bien rangées se dresse pour partager le temple en cinq nefs principales. L'intérieur en forme de croix égyptienne possède des dimensions gigantesques: elle s'étend sur une longueur de 120 m. et une largeur de 60 m.; sa hauteur atteint 23 m. Sur les murs, une histoire illustrée de la vie de l'Apôtre, on y voit les principaux faits de sa vie apostolique et missionnaire. Audessous, un riche ruban de mosaïque sur lequel on distingue les figures de 261 papes, c'est-à-dire de St-Pierre à Pie XII. Le transept nous offre un nombre assez considérable de mosaïques qui furent refaites pour la plupart au cours du V^e siècle: les symboles des évangélistes, les 24 vieillards de l'Apocalypse présentant des couronnes, saint Pierre et saint Paul, etc.

Le tabernacle du maître-autel, chef-d'œuvre réalisé par Arnolfo di Cambio et son compagnon Pietro dans la 2^e partie du XIII^e siècle reste un remarquable spécimen de l'art toscan de cette époque. Mais il faut dire que toutes ces décorations et ces chefs-d'œuvre ne sont qu'une préparation à toutes les émotions que sentira l'âme auprès du tombeau de celui que Jésus a choisi pour devenir son "Vase d'élection". Saul de Tarse qui deviendra, par la suite, Paul. La Confession se trouve sous l'Arc de Triomphe.

La messe sur le tombeau de St-Paul: Par un insigne privilège que je dois d'abord à la délicatesse de la Sainte Vierge, puis à la bienveillance du Père Gazé, ce matin-là, à Rome, jour de Pâques, je puis dire la messe sur le tombeau de S. Paul. S. Paul est mon saint favori, disons-le, c'est lui que je prêche pratiquement

tous les jours à mes novices; car je fais régulièrement avec eux mon Ecriture Sainte, et mon Ecriture Sainte porte sur les Actes des Apôtres et sur les Epîtres de S. Paul. Quelle joie de célébrer la messe sur le tombeau placé au centre de la basilique! Quel privilège, puisque tous les autres prêtres célébraient tout autour de la Basilique, alors que moi j'étais bel et bien au centre sur le tombeau de S. Paul. Mon frère servait la messe, et une vingtaine de personnes, selon l'espace, entourèrent mon autel et le tombeau. "Oh! grand S. Paul, toi l'Apôtre, toi le vaillant missionnaire, prends pitié d'un petit missionnaire et brûle-le de ton zèle de feu".

(à suivre)

Conférence de Me Lavoie

Me Thérèse LeMay-Lavoie, avocate, était la conférencière d'honneur à une réunion publique organisée par la L.O.C. à la salle paroissiale de St-Georges dimanche soir dernier.

Mme Lavoie avait choisi comme sujet de sa causerie: Parents, sommes-nous à la page? Il s'agissait évidemment de considérations sur l'éducation des enfants. Plusieurs centaines de personnes avaient envahi la salle pour la circonstance et se retirèrent enchantées après la conférence.

Mme Delvas Gilbert, présidente de la L.O.C., présenta Me Lemay-Lavoie qui fut ensuite remerciée par M. l'abbé Odina Poirier, aumônier de la ligue.

PETITES ANNONCES

ATTENTION: Je suis acheteur de chevaux communs. Je paie le plus haut prix du marché. S'adresser à: LOUIS FISET, aux soins, P. Emile Gagnon, rue St-Henri, tél. 385, St-Georges Ouest.

A VENDRE: Poêle Gurney en bon état. Conditions attrayantes. S'adresser à ALBERT LEVESQUE, tél. 234, 2^{ème} ave St-Georges Est

A LOUER: Logement comprenant cuisine, salon, chambre, toilette, garde-manger et hangar à bois. S'adresser à: GERVAIS POULIN, 71, 2^{ème} rue, tél. 617, St-Georges, oct. 22-29

DESIRE ACHETER collection (complète ou incomplète) des romans de Jules Verne. S'adresser à LE PROGRES, Ville St-Georges, tél. 681; le soir tél. 471-W.

PLACEMENTS A 5%: Avez-vous de l'argent à placer? V. yez un vendeur d'obligations de tout repos; 5% payé tous les six mois. Obligations de municipalités, de commissions scolaires, d'hôpitaux, etc. Aussi distributeur des obligations d'épargne du Canada (comptant ou à termes, à 3 1/2%); ces dernières obligations sont toujours au pair. COLOMB CLICHE, licencié 14,908, 1ère Avenue, tél. 696, Ville St-Georges.

A VENDRE: Manteau de chat sauvage pour dame. En très bonne condition et à très bon prix. S'adresser au PROGRES de ST-GEORGES ou au tél. 279, Ville St-Georges Est.

LA SUBLIMITE DU SACERDOCE

Sacerdos et victima

Prêtre et victime

N.D.L.R. — Nous avons le plaisir de commencer aujourd'hui la publication d'une série d'articles dus à la plume d'une personne de St-Georges qui désire garder l'anonymat. Cette personne a choisi comme pseudonyme LUMIERE pour bien signifier qu'elle a pour but principal d'éclairer et d'illuminer l'esprit de nos lecteurs. Tout en remerciant ce collaborateur bénévole, nous invitons tout le monde à suivre fidèlement cette chronique.

Heureuse est la maman qui donne un fils à l'Eglise!

Plus heureuse encore est l'âme prédestinée pour le sacerdoce!

Chaque jour, les cloches carillonnent; tantôt elles chantent leur joie à l'occasion d'un mariage, d'un baptême, de noces d'argent ou d'or; tantôt elles pleurent la perte d'un être cher et regretté.

Mais le plus beau carillon n'est-il pas celui qui annonce qu'un jeune prêtre aura l'immense bonheur de célébrer sa première messe, de tenir en ses doigts sacrés Celui qui viendra sur l'autel et bénira d'une façon toute spéciale les parents émus jusqu'aux larmes de tant de bonheur?

N'est-ce pas vous, bonne maman, qui avez contribué à la semence et à la fécondation de cette grande vocation? N'est-ce pas vous qui avez souffert moralement et physiquement et cela sans que rien n'y paraisse, afin que Dieu façonne l'âme de l'enfant que vous portez, dans l'amour de la souffrance et dans la soumission à sa Sainte Volonté.

Dieu seul sait de quelle façon il faut sanctifier une âme, aussi la prépare-t-il dès sa plus tendre enfance. La perfection n'est-elle pas une fleur qui ne s'épanouit que dans l'atmosphère ardente de la souffrance? Pour ses âmes choisies, privilégiées au plus haut point, Dieu ira par la maladie jusqu'à retarder le jour tant convoité. C'est ainsi que sur leurs lits de souffrance, ces âmes préparées pour le sacerdoce doivent attendre avec impatience l'heure qui leur permettra, avec tous les pouvoirs que leur confère le sacrement de l'Ordre, de travailler sans relâche pour le bien des âmes. Nul ne peut connaître, alors, le bonheur immense de celui qui se donne, sans compter ses fatigues, ses souffrances morales, si ce n'est celui qui a été choisi par Dieu comme prêtre et victime.

En plein apostolat, Dieu permettra de nouveau la maladie, la souffrance, ce qui obligera ces âmes d'élites à être parfois ballotées d'un hôpital à un autre et cela pendant des années. Leur plus grande souffrance consiste à ne pouvoir célébrer la sainte Messe. Dans bien des cas, leurs chambres d'hospitalisés ne donnent-elles pas l'impression d'être un petit sanctuaire où Dieu se plaît à exiger souventes fois le sacrifice de leur vie par des crises cardiaques? Leur vie de malades est un holocauste continué que Marie se plaira plus d'une fois à récompenser en permettant une guérison radicale favorisant ainsi ces âmes victimes surtout de ne pouvoir exercer leur saint ministère.

Voilà en peu de mots ce que signifie: "Sacerdos et victima".

Doit vendre pour régler succession

Ferme de 135 acres avec 1500 pieds de frontière sur le Lac Memphremagog. En très bonne condition pour garder 35 à 40 têtes, 25 acres en bois, maison assez vaste pour aménager club ou hôtel avec système de chauffage air chaud, comprend aussi grange neuve, 150 tonnes de foin, poulailler, garage hangar à voitures, glacière, laiterie. Prix \$8,000 comptant ou \$3,500 et prêt agricole déjà accepté pour \$4,500.

S'adresser à:

Rouville Beaudry

140 rue Merry Sud
Tél.: Magog 2553
Magog, P.Q.

CHRONIQUE paroissiale

PAROISSE DE L'ASSOMPTION

Le dimanche:
Messes à 6 1/2 h., 8 h., 9 1/2 h., 11 h.

Sur semaine:
Messes à 6 1/2 - 7 1/4 - 8 h.

Confessions:
Samedi: 3 h. et 7 h. 30 p.m.
Veille des premiers vendredis
Tous les matins.
Heures de bureau:
10 à 12 h. et 3 à 5 h.

PAROISSE ST-GEORGES

Le dimanche:
Messes à 6 h. - 8 h. et 10 h.

Sur semaine:
Messes à 6 h. - 6.45 - 7.30 h.

Confessions:
Le samedi à 3 h. et 7 h. p.m.
Veille des premiers vendredis
Tous les matins.
Heures de bureau:
10 à 12 h. et 2 à 5 h.

rant quelques hivers. Entre temps, il donna des concerts dans les principales villes du Canada et des Etats-Unis. Il fut soliste aux Concerts Symphoniques de Montréal et de Québec, au réseau français et anglais de Radio-Canada de même qu'aux postes radiophoniques de New-York, Lewiston et Bridgeport, Conn., sous la direction de Wilfrid Pelletier, Eddy Brown, Maurice Abrevanel, Ed. Bélanger, etc.

Il interprète avec une égale aisance les oeuvres de Bach, Beethoven, Mozart, Chopin, Debussy; il sait rendre avec une consciencieuse fidélité, les états d'âme ou de sensibilité que représente une oeuvre musicale. C'est cette singulière maîtrise non seulement de la technique, mais du sens profond d'une oeuvre, qui lui ont valu partout où il a joué les plus chaleureuses ovations. Son répertoire varie du classique au moderne avec une étonnante facilité, c'est dire qu'il n'a pas de peine à adapter un programme à la capacité de son auditoire, quel qu'il soit. Ajoutez à cela que Paul Doyon possède un don personnel et unique de sympathie et vous aurez tout le secret de sa prodigieuse emprise sur son auditoire.

Les membres de la Société des Concerts ne manquèrent pas de venir applaudir ce grand artiste qui fait honneur au Canada français. Depuis longtemps nous espérons l'entendre à St-Georges, notre désir est comblé puisque M. Paul DOYON viendra au Théâtre Royal mardi le 11 novembre à 8 h. 30 p.m.

Chacun sait que le réabonnement sera possible à compter de l'intermission de ce concert. Dès la semaine prochaine, nous serons en mesure de vous fournir une partie du programme pour la saison 1953.

LA DIRECTION

L'Epicierie St-Charles

J.-B. FRADETTE, prop.

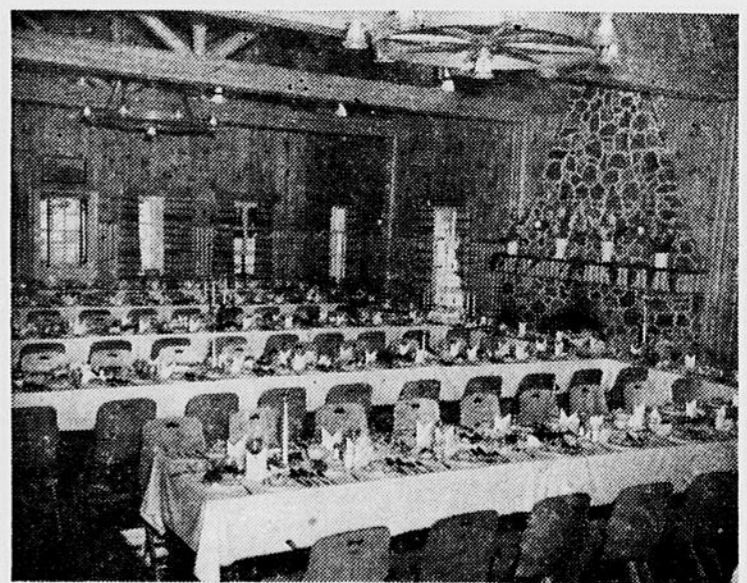
PRIMEUR: FRUITS & LEGUMES
EPICIER - LICENCIÉ
BOUCHERIE COMPLETE

UN SPECIAL CHAQUE SEMAINE

Service courtois — Livraison rapide

19e rue - Tél. 515 - Ville St-Georges-Est

ARNOLD LODGE



Spacieuse SALLE de réceptions où vous trouverez une atmosphère intime, tout en profitant d'un service d'hôtellerie complet.

St-Georges de Beauce - Tél. 355

Les héritiers Masson perdent trois procès

Si tant est que la malchance peut s'agripper avec acharnement contre quelqu'un, les héritiers de feu M. Joseph Masson sont vraiment de ceux qui ont à se plaindre de sa présence. En effet, M. Masson, inspecteur en chef du district pour la Commission des Liqueurs, étant mort dans un accident de la route, sa veuve, Dame Yvette Boiteau, tant personnellement qu'en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, Denise, Thérèse, Yolande, Gilles, Louise et Monique Masson, et Joannine, Pauline et Ghislaine Masson, filles majeures usant de leurs droits, tous domiciliés à Québec, poursuivirent Codère Limitée, corps politique et incorporée, ayant le siège principal de ses affaires à Sherbrooke, et Gérard Jutras, chauffeur de camion, également de Sherbrooke. Etant mal fondée, l'action des héritiers Masson vient d'être renvoyée avec dépens, par l'hon. juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure. Ce dernier a aussi condamné les héritiers Masson à payer deux autres réclamations. Et, pour faire suite à ces jugements, les trois causes viennent d'être portées en appel.

Par leur action, les demanderesse réclamaient des défendeurs, conjointement et solidairement, la somme de \$42,131,67 dont \$40,000 à être partagées entre les demanderesse et les enfants mineurs, et le solde de \$2,131,67 à être payé aux demanderesse personnellement et solidairement.

La demanderesse, Dame Yvette Boiteau, déclare qu'elle était l'épouse séparée de biens de Joseph Masson, en son vivant inspecteur en chef au service de la Commission des Liqueurs, et que de leur mariage sont issus neuf enfants, dont trois majeurs et les autres mineurs. Son époux, Joseph Masson est décédé "ab intestat" le 12 mai 1949 à St-Frédéric, des suites d'un accident survenu à cet endroit, et que par suite la dite demanderesse et les dits enfants majeurs et mineurs sont les héritiers légaux du dit Joseph Masson. Le 7 juillet 1949, la demanderesse a été nommée tutrice à ses enfants mineurs et autorisée à accepter en leur nom la succession de leur père, Joseph Masson, et à ester en justice contre les présents défendeurs. La deman-

deresse et les enfants majeurs ont accepté la succession du dit Joseph Masson; la demanderesse a fait suivant la loi une déclaration de transmission, et elle a satisfait aux prescriptions de la loi provinciale des successions et, en leur qualité d'héritières, les demanderesse sont devenues saisies de tous les droits et actions de leur auteur et spécialement de tous droits et recours appartenant à la succession du dit Joseph Masson contre les défendeurs. Joseph Masson était âgé de 51 ans, à l'emploi de la Commission des Liqueurs en qualité d'inspecteur en chef, et retirait un salaire de \$3,600.

Les demanderesse disent que le 12 mai 1949, le dit Joseph Masson conduisait son automobile de marque Oldsmobile sur le chemin public conduisant de Vallée-Jonction à St-Frédéric, du côté droit du chemin, et à une vitesse normale, lorsque rendu à environ un mille et quart du village de St-Frédéric le dit Joseph Masson rencontra une automobile appartenant à Jean-Louis Lagueux et se dirigeant vers Vallée-Jonction à une grande vitesse, et dégageant un nuage de poussière dense, mais la rencontre entre les deux véhicules s'effectua sans incident. Les demanderesse déclarent que le camion de la défenderesse, conduit par l'autre défendeur Gérard Jutras dans l'exercice de ses fonctions circulait à l'arrière de l'automobile de Lagueux se dirigeant vers Vallée-Jonction et à une grande vitesse, que le dit Gérard Jutras cherchait illégalement et imprudemment à dépasser l'automobile de Lagueux depuis sa sortie du village de St-Frédéric, et avait soulevé et maintenant par sa course folle un nuage de poussière sur le chemin public. Les demanderesse soutiennent que le dit Jutras, bien que sa visibilité fut nulle, conduisait le camion sur la gauche du chemin public, lorsqu'il entra en collision avec l'automobile de Joseph Masson qui circulait à sa droite à une vitesse normale. Joseph Masson fut tué instantanément, et son automobile complètement démolie, et le camion de la défenderesse, chargé de ferronnerie, capota et s'immobilisa forcément dans un fossé situé de son côté droit du chemin public et son aide, Lucien Jutras, fut mortellement blessé et mourut quelques heures plus tard. Les demanderesse soutiennent en conséquence que le dit défendeur Jutras a été, par sa négligence et sa faute, la cause de l'accident et des dommages qui s'en sont suivis, et que la défenderesse, Codère Limitée, est responsable

Madeleine Caron parle de:

Mais faites comme eux!

GAGEONS que vous voudriez bien éviter la dépense d'un manteau bien chaud, d'un manteau capable de tenir tête à la rigueur de notre climat. C'est peut-être la dépense de plusieurs manteaux! C'est peut-être que cet argent vous aimeriez mieux le mettre sur une machine à laver automatique. Vous rêvez de pousser un déclic et de laisser l'électricité faire la lessive sans que vous ayez à vous en occuper. Mais il y a la dépense et d'ailleurs, vous vous passez toujours en dernier, quand, et après que vous avez vu au confort de tous les vôtres.



Seulement, cette fois, il y a moyen de s'arranger. Moyen qu'ils soient chaudement vêtus et que vous évitiez les arias de la lessive ancienne façon!

Les norvégiens dont le climat rendrait des points au nôtre pour sa rigueur, ont depuis longtemps inventé ou observé de bien bonnes façons de s'en tirer à bon compte.

Leurs skieurs, par exemple, ont une façon de s'habiller légèrement et d'avoir assez chaud. Un bon moyen c'est la tunique de ficelle et nous devrions bien l'adopter.

Les militaires l'ont déjà fait d'ailleurs et les militaires en exercices, en manoeuvres dans l'arctique portent tous des tuniques de ce genre.

Certains revues en ont parlé. Profitez-en.

La première leçon à apprendre à qui veut survivre quand il fait très froid, c'est que les vêtements lâches sont les seuls confortables. Les esquimaux le savent depuis toujours. Les ménagères en tiennent compte quand elles achètent, par exemple, des couvertures de laine. Elles savent bien que ce n'est pas la pesanteur qui compte mais la façon dont la laine retient, fait des poches à air dans son épaisseur. Pour les vêtements c'est la même chose.

On a beau être porté à serrer son manteau sur soi, c'est un fait qu'il faut une couche d'air entre les doubles du ou des vêtements pour empêcher le froid de passer et notre bonne chaleur animale de s'échapper.

C'est juste cet air de physique qui donne sa valeur à la tunique de corde. Le tricot empêche les autres vêtements de coller et la grille entretient au mieux la couche d'air isolante.

À date, on ne trouve pas dans le commerce de patron pour la tunique de corde mais une tricoteuse s'en passe bien de patron. Il faut seulement un cône de bonne grosse ficelle que vous trouverez chez les marchands de fer.

Montez la grandeur, le nombre de mailles nécessaires sur de grosses broches et allez-y.

En moins de temps qu'il faut pour l'écrire vous l'aurez votre tunique! Prenez donc la peine de la finir avec un point de crochet et du coton ordinaire, au moins en avant, pour faire des boutonnières au fur et à mesure que vous bordez.

Fixez la tunique dans le paletot ou le manteau, par des points solides, aux endroits stratégiques. De cette façon vous n'aurez pas à vous inquiéter et les enfants ne partiront pas sans la tunique qui les protège contre les températures en bas de zéro.

Cette tunique de corde, ce sera le salut pour bien des budgets. Vite, mettez-vous à l'oeuvre!

(Tous droits réservés)

de la conduite de son employé.

En leur qualité d'héritiers légaux par suite du décès de leur auteur et du quasi délit des défendeurs, les demanderesse déclarent avoir subi des dommages pour la somme de \$1,456,07 en frais funéraires et autres frais. L'automobile du dit Joseph Masson a été entièrement démolie et avait une valeur de \$675. La demanderesse, Dame Yvette Boiteau, tant personnellement qu'en qualité de tutrice, et les autres demanderesse alléguent être privées irrémédiablement de leur soutien et souffrir des dommages incalculables, et elles réclament de ce chef la somme de \$40,000. L'une des demanderesse, Jeannine Masson, s'est mariée le 3 septembre 1951, et elle fut autorisée à reprendre l'instance en sa qualité d'épouse contractuellement séparée de biens de Loïc Roy.

Les défendeurs nient la prétention des demanderesse, prennent acte de l'admission que le dit Joseph Masson entra dans un nuage de poussière dense en rencontrant l'automobile de Lagueux. Ils plaident que le dit Joseph Masson circulait à une vitesse de 75 milles à l'heure et qu'il ne continua pas moins son allure effrénée après sa rencontre avec l'automobile de Lagueux, alors qu'il lui était impossible de voir sur quelle partie de la chaussée il circulait, vu la poussière qui avait été soulevée. Les défendeurs plaident encore que le camion était conduit par Gérard Jutras prudemment, à sa droite, allant à une allure modérée, et que le vent chassant la poussière de la partie de la chaussée où le défendeur Jutras circulait lui permettait d'avoir une visibilité suffisante pour se tenir à son extrême droite du chemin, tellement qu'il cassa le poteau d'une boîte à malle qui se trouvait en dehors de la chaussée à sa droite. Ils soutiennent que la collision est due à la seule faute ou négligence du dit Joseph Masson.

Considérant que la Cour croit devoir s'en tenir aux faits prouvés positivement, et déclarer que, suivant la preuve faite, le camion de la défenderesse était à sa droite lorsqu'il a été frappé par l'automobile de Masson; que le dit Masson, après avoir croisé l'automobile de Lagueux, entra dans un nuage de poussière à une vitesse excessive, et alors que lui ne voyait rien devant lui; que le dit Joseph Masson, ne voyant rien, ne devait pas continuer à circuler; que la collision et les dommages occasionnés en la circonstance sont le résultat de la négligence et de la faute de Joseph Masson, et les défendeurs ne sauraient en conséquence être tenus responsables; que l'action

est mal fondée et que les défendeurs ont prouvé les allégations essentielles de leur plaidoyer.

Pour ces motifs, l'action des demanderesse est renvoyée avec dépens.

Cette cause était la pendante de deux autres où les Héritiers de Joseph Masson se trouvent condamnés à payer des dommages et indemnités.

Dans la première, il s'agissait d'une réclamation de la Cie Codère Limitée, de Sherbrooke, au montant de \$3,677,07 contre les Héritiers de Joseph Masson. Ce montant spécifié devait être le prix des dommages subis par la Cie Codère par la perte de son camion. La Cour accorde à la dite compagnie le montant de \$2,849,93 avec intérêt et dépens.

Dans l'autre cause, les Héritiers de Joseph Masson sont condamnés à payer une indemnité de \$1,909, avec intérêt et dépens, à M. Aimé Jutras, journalier de

Sherbrooke, résultant de la perte de son fils, Lucien Jutras. La réclamation initiale, dans ce cas, était de \$2,599,95.

Installation d'un nouveau curé à Notre-Dame de la Providence

Dimanche le 19 octobre, à 3 heures de l'après-midi, M. l'abbé Gérard Bossé, M.Sc., a été installé curé de Notre-Dame de la Providence, en remplacement de M. l'abbé Fernand Bérubé, promu à la cure de Honfleur. La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Joseph Lehoux, V.F., curé de Ste-Marie, en présence d'une foule considérable. M. l'abbé Bossé était ci-devant vicaire à St-Gervais de Bellechasse.

On remarquait à la cérémonie, outre le nouveau pasteur et M. le curé Lehoux, M. l'abbé Edouard Beaudoin, curé de St-Georges, M. l'abbé J.-B. Leclerc, curé de St-Gervais, M. l'abbé Gédéon Duval, curé de Beauceville, M. l'abbé Eugène Dussault, curé de St-Simon-les-Mines, M. l'abbé Arthur Nadeau, curé de St-Alfred, M. l'abbé Henri Fortin, vicaire à Beauceville, M. l'abbé Patrice Germain, vicaire à Ste-Marie, M. l'abbé Denis Morin, professeur au Séminaire de St-Georges, et plusieurs autres. Une forte délégation de paroissiens de St-Gervais avaient accompagné M. l'abbé Bossé à Notre-Dame, de même que quelques membres Chevaliers de Colomb du 4e degré. La paroisse de Notre-Dame était largement représentée.

Fils de Cyprien Bossé et d'Élise Ménard, tous deux décédés, le nouveau curé de Notre-Dame est né à Cap St-Ignace le 20 avril 1904. Il fit ses études au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, où il obtint son baccalauréat en 1929. Ordonné prêtre en 1933, il devint bachelier de l'École d'Agriculture de Ste-Anne en 1936 et, grâce à une bourse du gouvernement provincial, alla suivre au Michigan State College un cours d'étude de trois années à l'issue duquel il obtint sa maîtrise en sciences. M. l'abbé Bossé est un horticulteur hors pair et un architecte paysagiste dont les services sont recherchés par de nombreuses organisations dans la province. En 1947, il a édité une jolie plaquette, "Embellissons nos demeures", dans laquelle sont résumés les commandements de l'ornementation.

Après avoir été pendant trois ans titulaire de la chaire d'agriculture à Ste-Anne, M. l'abbé Bossé fut chargé des vicariats suivants: St-Alban de Portneuf, 1944-46, St-Raymond, 1946-48, St-Gervais, 1948-52.

M. l'abbé Bossé a laissé d'innombrables regrets à St-Gervais, qu'il a lui-même quitté à contre-cœur, mais il se trouve heureux d'être

rendu au sein de la Beauce, où nous lui souhaitons tout le succès possible.

"L'Hallowe'en"

Je suis peut-être en retard pour présenter l'exposé qui va suivre, mais mieux vaut tard que jamais.

Depuis quelques années, l'Hallowe'en a pris beaucoup d'ampleur chez-nous.

En effet, c'est devenu une coutume un peu partout que d'afficher les pires caricatures et costumes à l'occasion du premier jour de novembre, mois consacré à nos morts.

Je ne connais pas l'origine exacte de cette démonstration, mais je sais que les américains ont à leur crédit plusieurs inventions de ce genre et qu'ils excellent dans celle-ci-haut mentionnée.

Il y a certaines choses qui sont intolérables et parmi celles-ci on peut classer l'Hallowe'en.

Combien de ces modes dérisoires américaine, française, anglaise, entrent dans nos moeurs!

Je commence à croire qu'il est vrai que les canadiens-français sont des moutons et des suiveux.

On dirait que nous nous faisons une spécialité de recueillir toutes ces insignifiances, sous prétexte de nous divertir ou encore comme moyen d'attirer les clients pour nos postes de commerce.

Parmi ces morts, que nous ridiculisons, on semble oublier que nous avons peut-être, notre mère ou encore un frère, une soeur, qui attendent que nous allions les retrouver.

À mon avis, un propriétaire de commerce y gagne beaucoup en incitant ces clients au respect dû envers ceux qui nous ont précédés et ne serait-il pas plus sociale d'éliminer ces soirées répugnantes en cette occasion?

Si nous connaissons la vraie origine de l'Hallowe'en, nous serions probablement très indignés de ce fait.

Le Canada, notre pays, connaît actuellement une prospérité illimitée, dans un avenir rapproché nous serons une grande nation qui jouera un rôle primordial dans l'univers entier.

Toute nation bien équilibrée doit posséder une culture des moeurs caractéristiques qui répondent à ses aspirations.

Certes, si nous continuons d'emprunter des bouffonneries du genre de l'Hallowe'en, nos chances d'atteindre notre but sont très minces.

"Le civisme, c'est une foule de petites choses" classons celles-ci parmi elles par amour pour Dieu et la Patrie.

M.T.

NOTE SOCIALE

Mlle Agathe Doyon ainsi que M. Joseph et Ls-Philippe Doyon de St-Victor font actuellement un voyage de plusieurs jours à Boston et Manchester, E.U.

FONDÉ EN 1695

de **KUYPER**

Distille au Canada

Blended GIN

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

NOUVELLE DIRECTION A LA FANFARE

M. Laurent Talbot, gérant de la maison Singer à St-Georges, vient d'être nommé président de la Fanfare de St-Georges lors d'une réunion de réorganisation tenue récemment au local de notre corps de musique.

M. Talbot succède à M. Syllas Berberi, démissionnaire, il aura pour assistants et directeurs MM. Victor Cloutier, Yvon Thibaudet, Syllas Berberi, Jacques Hébert, Hugues Bariault, Eddy Hall, Rémi Morin, Valérien Doyon, Donat Labbé et Adrien Girard. Ce dernier agissant comme secrétaire-trésorier.

On sait le dévouement que M. Talbot a toujours apporté dans les organisations paroissiales auxquelles il participa. Il est certain que sous sa direction la fanfare connaîtra une nouvelle ère de popularité et de succès.

Parmi les projets au programme de cet organisme, on note le montage d'une pièce théâtrale dans un avenir rapproché et le fameux "pool" annuel de la débacle. Des détails supplémentaires seront donnés en temps et lieux sur ces diverses activités. Nous souhaitons bonne chance à M. Laurent Talbot et à ses collaborateurs.

SAINT-COME

VA-ET-VIENT:

Mme André Roy, de Mont-Joli, en visite chez sa mère, Mme Elie-L. Boulanger.

M. et Mme Omer Simard, de Ste-Anne de Beupré, chez des parents. Mlle Lucette Létourneau passe quelques jours à St-Georges, chez M. et Mme Jean-Bpte Fradette.

Mlle Hélène Boulanger, g.m.g., en vacances chez ses parents, M. et Mme Louis-L. Boulanger.

MM. Léopold Dumas et Florian Bélanger, à Portland, Me., par affaires.

Mme David Rodrigue et Mme Florian Bélanger, en retraite fermée à Ste-Marie.

M. et Mme Honoré Gosselin, M. et Mme Joseph Fortin et M. et Mme Joseph Paquet se sont rendus à Mexico, pour visiter M. et Mme Adélar Gosselin.

NOS MALADES:

M. Jos. Dumas, à l'Hôpital de Beauceville.

M. Fernando Rodrigue est hospitalisé à Notre-Dame de Beauce.

Coca-Cola

MARQUE DÉPOSÉE

a meilleur goût lorsque servi glacé

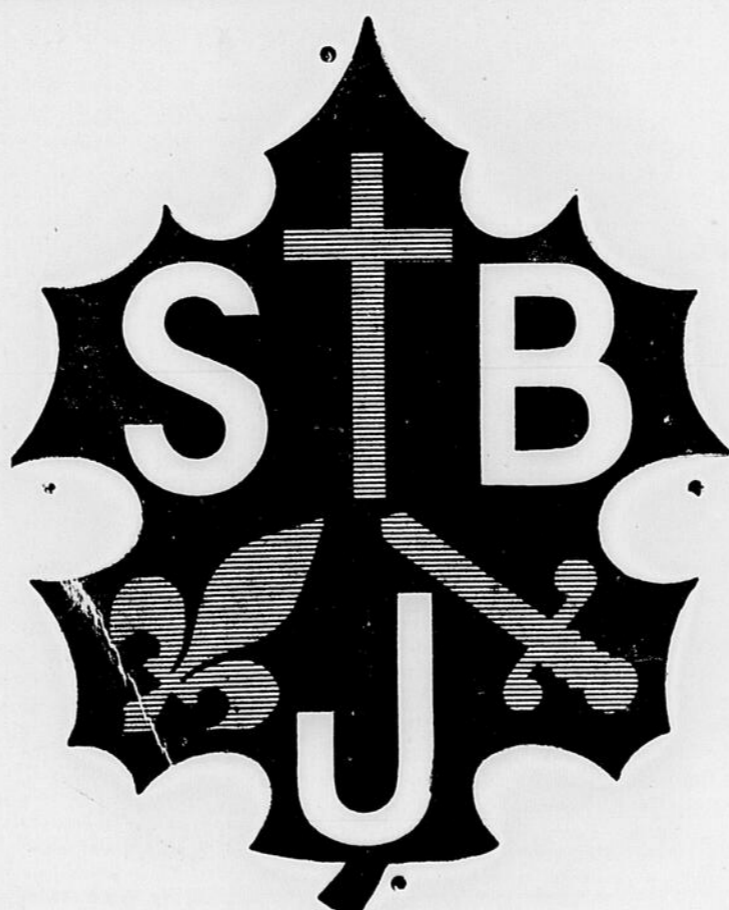
La meilleure bière de riz jamais brassée



La bière dont la vente augmente le plus au Canada

Kingsbeer

We Guarantee this Lager to be the Purest and Best that can be brewed.



● A la suite de nombreuses pressions exercées par ses sociétés-membres, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, organisme québécois qui groupe actuellement quinze Sociétés Saint-Jean-Baptiste régionales ou diocésaines, vient d'adopter un nouvel insigne pour ses membres, sa papeterie et ses documents officiels. Nous reproduisons ici le dessin de cet insigne qui a été conçu par M. Robert Lapalme, artiste canadien-français de grande réputation. La feuille d'érable tsylissée est rouge; les symboles de la croix, la fleur de lys et l'épée sont bleus et les lettres S.J.B. sont blanches. Cet insigne apparaîtra sur les cartes de tous les membres groupés dans les régionales affiliées. Il apparaîtra, à l'entrée des hôtels. Cet insigne est exclusif aux Sociétés-membres plus, sur des panneaux à l'entrée des villes et sur des plaques

En vente chez nos distributeurs.



Une entreprise qui fait sa marque dans le Québec.



EN RETARD

Avez-vous obtenu votre licence de radio

L'obtention d'une nouvelle licence de radiorécepteur est exigée le 1er avril ou aussitôt que possible après cette date. En vertu de la Loi de la Radio, 1933, le ministère des Transports est non seulement autorisé à faire la perception de la taxe de licence de tous les propriétaires de radio mais peut interdire de poursuites lorsque nécessaire pour faire observer ladite Loi.

Nous donnons avis que des enquêtes et poursuites sont déjà commencées dans les cas où les licences de radiorécepteur n'ont pas été obtenues à cause de négligence, malentendu ou intention volontaire.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Ottawa (Ontario)

GENEALOGIE DES FAMILLES DE BEAUCE, DORCHESTER ET FRONTENAC

GARNEAU

Louis Garneau, né vers 1641, fils de Pierre et de Jeanne Barraud, de la Crimaudière, (Vienne) au diocèse de Poitiers, en Poitou, se marie à Québec, le 23 juillet 1663, (Contrat Audouart, le 9), à Marie Masoué, née le 3 et baptisée au temple protestant de La Rochelle le 8 décembre 1643, fille d'Etienne et de Marie Merand, de Notre-Dame de Cogne, La Rochelle.

Ses descendants s'établirent d'abord à l'Ange-Gardien, puis quelques-uns se dirigèrent vers la Pointe-aux-Trembles de Québec (Neuville), puis St-Antoine-de-Tilly et Ste-Croix de Lotbinière.

La famille Garneau a le droit d'être fière d'avoir fourni l'un des plus grands historiens canadiens; François-Xavier Garneau. Le petit-fils de ce dernier, Eugène Garneau s'est marié à Ste-Héné-dine et voici sa lignée :

10—Eugène Garneau, marié à Ste-Héné-dine le 22 septembre 1930 à Adrienne Mercier; 20—Louis-Honoré Garneau, marié à Notre-Dame de Québec le 10 juin 1876 à Laure Vézina; 30—François-Xavier GARNEAU, marié à Québec le 25 août 1835 à Esther Bilodeau; 40—François-Xavier Garneau, marié à St-Augustin le 25 juillet 1808 à Gertrude Amiot; 50—Jacques Garneau qui a passé un contrat de mariage devant le notaire Geneste le 22 janvier 1772 avec Geneviève Laisné dit Laliberté; 60—Jacques Garneau, marié à Québec le 30 janvier 1751 à Marie-Charlotte Larue; 70—François Garneau, marié à l'Ange-Gardien le 7 février 1689 à Louise Carreau et 90—l'ancêtre, Louis.

Dans la Beauce, il y a des familles Garneau à St-Joseph et à St-Martin. Voici la lignée des Garneau de St-Joseph :

10—Georges Garneau, marié à St-Joseph le 15 janvier 1924 à Cécile Lessard; (Georges est le frère de Mme Linière Poulin (Albertine), Mme Georges Légaré (Antonia) et Mme Philippe Légaré (Marie-Louise); 20—Georges Garneau, marié en premières nocces, à St-Antoine-de-Tilly, le 26 août 1877 à Victorie Bergeron et en secondes nocces, à St-Joseph, le 2 février 1880 à Marie-Angélique Cliche; 30—Isaïe Garneau, marié à St-Antoine-de-Tilly, le 28 janvier 1851 à Rose-Delima Lambert; 40—Prisque Garneau, marié à St-Antoine-de-Tilly le 14 février 1825 à Julie Dubuc; 50—Prisque Garneau, marié à St-Antoine-de-Tilly le 7 novembre 1796; 60—Prisque Garneau, marié à la Pointe-aux-Trembles le 12 janvier 1767 à Geneviève Larue; 70—François Garneau, marié à l'Ange-Gardien le 7 novembre 1718 à Marie Cantin; 80—François Garneau, marié à l'Ange-Gardien le 7 février 1689 à Louise Carreau et 90—l'ancêtre, Louis.

Et maintenant, la lignée des Garneau de Saint-Martin: 10—Henri Garneau, marié à St-Martin le 25 septembre 1946 à Marie-Bianche Lachance, (Henri est le frère de Léopold (Marie-Jeanne Marois), Edmond (Andréa Paré), François (Antoinette Bilodeau), Joseph (Simonne Poulin), Marie-Thérèse (Lucien Bolduc), Félix (Gertrude Boutin); 20—Fulbert Garneau, marié à St-Benoît le 15 avril 1901 à Léa Blais; (Fulbert Garneau est le frère de Lucien qui s'est marié à Lauzon le 22 juin 1914 à Marie-Rite Ménard, et Lucien est le père de Gilles, un ancien élève du collège, qui s'est marié à St-Martin, le 23 octobre 1943 à Françoise Poulin, fille d'Emery); 30—Fabien Garneau, qui s'est marié à Ste-Croix de Lotbinière le 9 novembre 1868 à Julie Bergeron; 40—François-Bénoni Garneau, marié à Ste-Croix, le 23 octobre 1830 à Cécile Hamel; 50—Charles Garneau, marié à la Pointe-aux-Trembles le 21 juillet 1794 à Marie-Louise Bernard; 60—Charles Garneau, marié à la Pointe-aux-Trembles le 20 janvier 1766 à Marie-Anne Delisle; 70—François Garneau, marié à l'Ange-Gardien le 7 novembre 1718 à Marie Cantin; 80—François Garneau, marié à l'Ange-Gardien le 7 février 1689 à Louise Carreau et 90—l'ancêtre, Louis.

Le volume V des Généalogies contient encore des familles Garneau à Mégantic; 10—Napoléon, marié à Mégantic le 3 septembre 1888 à Céline Blais; Joseph, marié à Mégantic le 22 octobre 1883 à Cécile Blais; Guillaume, marié à Mégantic le 19 novembre 1883 à Marie-Déla Gosselin et Gédéon, marié à Mégantic le 23 juin 1895 à Léa Sévigny, tous quatre, fils de 20—Xavier Garneau, marié à St-Antoine-de-Tilly le 16 juillet 1861 à Lucie Méthot; 30—Joseph Garneau, marié à St-Antoine-de-Tilly le 17 octobre 1826 à Luce Côté; 40—Prisque Garneau, marié à St-Antoine-de-Tilly le 7 novembre 1796 à Marie Martineau et la lignée rejoint les précédentes.

VOLUME V

Voici les noms de familles inscrits dans ce volume: le chiffre entre parenthèses désigne le nombre de mariages insérés: Garneau (100); Garon (120); Gaulin (150); Gaumond (100); Gelly (70); Gendreau (70); Gendron (150); Genesse (80); Genest (240); Giguère (1020); Gilbert (1920); Gingras (75); Girard (240); Giroux (780); Gobeil (180); Godbout (420); Gonthier-Bernard (480); Gosselin (1500); Goulet (720); Gousse (200); Goupil (200); Gourgeois (180); Groulx (200); Groulx (450); Grenier (1200); Groleau (240); Gron-din (840); Guay (1000); Guenet (220); Guillemette (240); Hallé (420); Hamann (80); Hamel (240); Hardy (25); Harton (20); Hébert (100); Hincé (100); Houde - Desrochers - Desruisseaux (300); Huard (350); Hughes (60); Huppé (150); Isabelle (100); Jacob (100) et quelques autres familles moins nombreuses. Toutes les personnes désireuses de se procurer l'un des cinq premiers livres parus (Abdelhoy-Jacques) n'ont qu'à s'adresser à l'auteur; Frère-Eloi Gérard, secrétaire de la Société Historique de la Chaudière, Beauceville-Ouest. Prix de l'exemplaire: \$3.25.

Première agglomération forestière canadienne

Les bûcherons trouvent dans la forêt un nouveau mode de vie.

Caramat, Ont. — Officiellement, ce petit village forestier est un camp de bûcherons, mais c'est un camp passablement inségré, avec des jeunes filles en jolies robes qui descendent la rue principale, des enfants qui grimpent aux grilles blanches, des ménagères qui attachent du linge étincelant aux cordes suspendues entre les maisons proprettes.

La nature saisonnière et transitoire de l'exploitation forestière dans l'Est du Canada rend généralement impossible un tel spectacle. Mais à Caramat les bûcherons qui reviennent pour le souper, après le travail, n'y ont rien de spécial car il est quotidien dans ce village qui reflète une conception toute nouvelle du milieu forestier.

Quant un bûcheron prend un emploi ici, il y déménage sa famille et s'y établit. Caramat, situé sur la voie transcontinentale du Chemin de fer national, à 200 milles environ au nord-ouest de Port-Arthur, est appelé à survivre. Il offre aux hommes un emploi permanent, un foyer permanent.

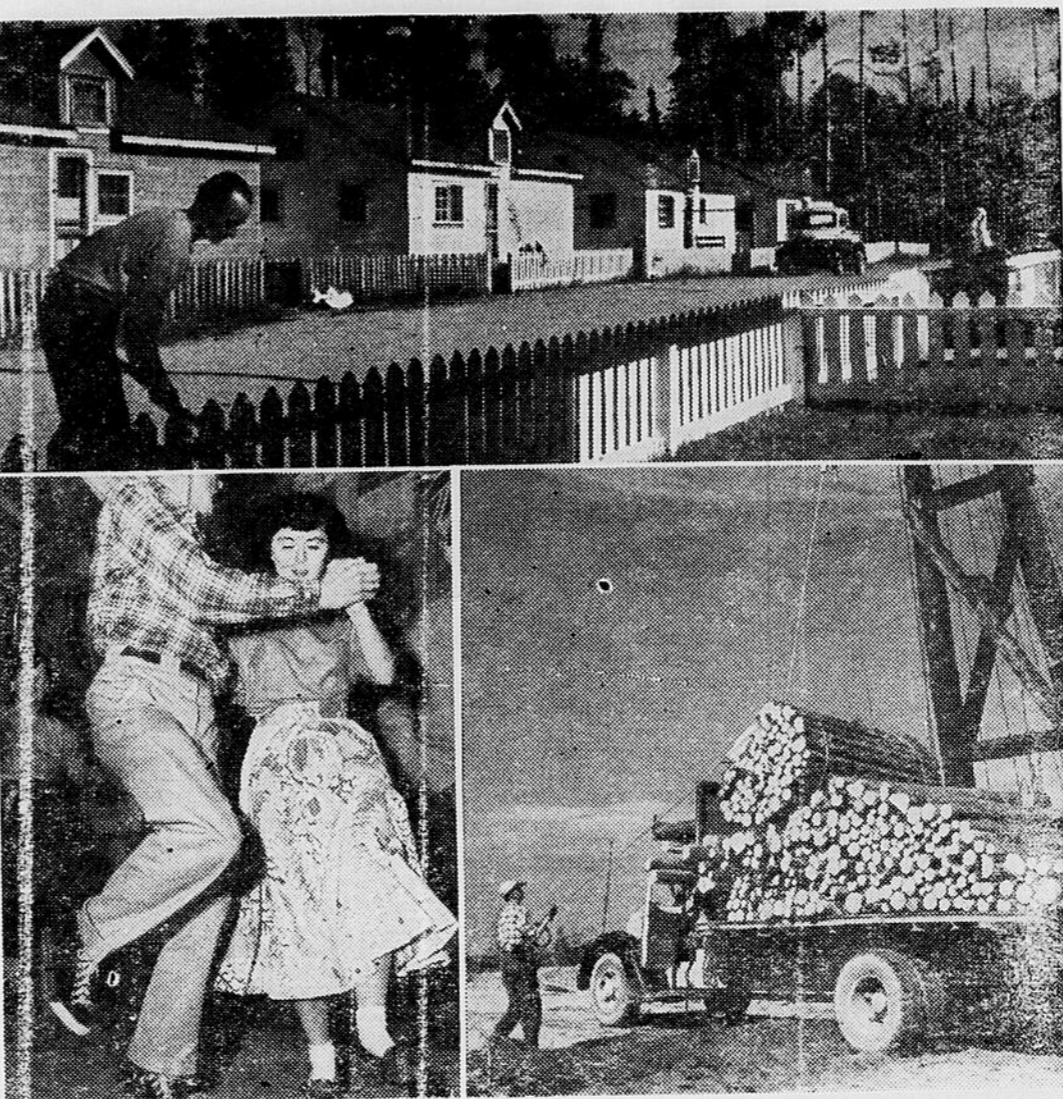
Le village s'inspire de deux concepts nouveaux de l'exploitation forestière: la coupe mécanique répartie sur douze mois et la moisson de la tuelle dans une région qu'on peut atteindre facilement de quartiers d'habitation permanents.

Caramat, une initiative de la Marathon Paper Mills of Canada Limited, en est maintenant à sa quatrième année. Son succès en tant que localité permanente dans la forêt semble avoir été obtenu par de profondes répercussions sur les conditions de vie et de travail de tous les bûcherons. Nombre de dirigeants dans l'industrie des pâtes et papiers estiment que les localités forestières permanentes, où il y aura du travail toute l'année, seront avant tout un avantage pour les ouvriers.

Comme le dit M. H. P. Klinefitter, vice-président et directeur de la Division forestière de la Marathon: "On offre aux hommes un emploi régulier et une vie de famille heureuse près de leur travail et vous aurez de meilleurs ouvriers. Aménagez un bon réseau de routes et vous pouvez exploiter une terre forestière à perpétuité, du même quartier général, tout en protégeant la forêt contre l'incendie et ses autres ennemis."

L'emplacement de Caramat, sur une mince bande de terre entre deux lacs, rivalise avec celui des meilleures stations estivales du pays. Les bois verdoyants, l'eau claire des lacs forment un décor charmant pour les maisons de bardeaux blancs et les immeubles bien finis qui constituent ce "chantier" en essor. La rivière Pic, bûches, qui sont flottées jusqu'à la grande papeterie de la compagnie au sud de Caramat, sur la rive nord du lac Supérieur.

La population du village est typique du Canada actuel, des gens de tous les coins du Canada ayant été attirés par l'idée d'une communauté forestière. Il n'y a pas encore assez de maisons pour les familles de tous les hommes qui voudraient s'y établir. Bon nombre d'entre eux vivent en bordure des dortoirs modernes, qui



Caramat, Ontario, est le tout dernier entre-temps de camp de bûcheron. Ce village permanent, bien équipé, bien situé, est en effet un chantier où l'on exploite la forêt par des moyens mécaniques toute l'année durant. La photo du haut montre un partie de la rue principale de ce chantier nouveau style. Gaston Lacasse, chauffeur de camion, travaille sur son terrain en face de son joli cottage en bardeaux blancs. Les bûcherons s'établissent à Caramat pour y vivre avec leurs familles. La photo du bas à gauche montre une scène qui serait presque impossible dans tout autre chantier d'exploitation forestière. Ici les gens mènent une vie

ne ressemblent guère aux cabanes d'autrefois. Un assez bon nombre de jeunes filles travaillent dans les bureaux, les cuisines, les buanderies et les autres départements. Elles ont leur propre dortoir. Mais on transfère petit à petit les bâtisses en logement et bientôt plus de gens pourront devenir des habitants permanents.

La Marathon a, en tout, six camps comme Caramat en activité. Deux autres, notamment Stevens et Hill, sont en cours de développement social et on projette d'amener les trois autres camps au même niveau d'évolution.

L'exploitation forestière à Caramat se pratique selon une formule différente. Les ouvriers se rendent à leur travail dans des camions sur des routes rapides. Le rayon de coupe s'étend à 10 ou 15 milles du village, ce qui accroît l'étendue du peuplement forestier qu'on peut exploiter sur une base perpétuelle, la coupe annuelle étant limitée au fait soit à

la "sciote", soit à la scie mécanique. L'ébranchage se fait à la main. Les petits arbres sont abattus, tronçonnés en billes de huit pieds et empilés parallèlement au chemin de coupe par des chariots à traction animale. De gros chargeurs-déboucheurs mobiles s'arrêtent aux intersections, soulèvent les billes par câble et les chargent sur les camions en une seule opération. Les grands arbres, eux, sont abattus dans la direction opposée à un point central autour duquel rayonnent les sentiers de coupe. Les chargeurs par câble amènent les troncs ébranchés à des piles semi-mécaniques portatives qui les prennent, les comptent en billes de 8 pieds et les chargent sur des camions en une seule opération.

L'emploi du bûcheron à Caramat, n'est plus lié au saison et les diverses opérations peuvent se répartir sur toute l'année.

La machine remplace la force musculaire dans la plupart des travaux pénibles et permet le transport du

bois en toute saison, plutôt que d'attendre la fonte de la glace, comme dans l'exploitation forestière normale.

"Nos travailleurs forestiers sont très heureux de nos méthodes mécaniques d'exploitation" déclare M. P. V. LeMay, gérant de l'exploitation forestière de la Marathon Paper Mills, qui est le principal responsable de l'initiative de Caramat. "Les systèmes réduisent les dangers d'incendie dans les régions de coupe, fournissent un accès rapide à une vaste étendue de terres forestières et préparent le gémioir en vue de la régénération naturelle."

Les jeunes Canadiens habitant à Caramat semblent partager l'enthousiasme de M. LeMay. Bien des fils de fermiers ont adopté le travail en forêt comme carrière permanente. Mais Caramat n'est qu'un commencement. Avec le temps, la majeure partie du nord canadien sera emmaillée de localités semblables où l'exploitation forestière deviendra une occupation qu'on peut exercer toute sa vie.

Corps à corps...

(suite de la 1ère page)

crièrent pour m'avertir, mais le bois était épais et lorsque j'aperçus l'animal, il était à six pieds de moi.

"J'ai tiré rapidement une balle qui le frappa au côté. L'ours fondit sur moi et d'un effort violent je réussis à le projeter à trois ou quatre pieds de distance, perdant du même coup mon fusil. Mais je n'avais pas compté sur la vitesse prodigieuse d'un ours, car en me penchant pour reprendre mon arme, il revint sur moi en quelques secondes et je me trouvai sous la bête furieuse qui cherchait à m'étrangler.

"D'une main, je lui saisis la gueule et de l'autre je m'agrippai au corps pour tenter de faire basculer l'animal et me dégager de ma mauvaise posture. Mais on ne manoeuvre pas facilement un poids de 200 livres, surtout quand il s'agit d'un ours enragé..."

"La bête me mordit aux bras, aux mains et à un pied. A un moment donné je crus que l'ours réussirait à me prendre à la gorge avec ses crocs, mais je réussis encore une fois à lui tenir la mâchoire inférieure non sans me faire blesser les doigts grièvement.

"L'ours saignait abondamment et moi de même. C'est d'ailleurs ce qui m'a sauvé, car je n'aurais certainement pas pu tenir tête à cette grosse bête si elle n'avait été aussi gravement blessée et affaiblie par la perte de son sang.

"Mes amis entendirent enfin mes appels et en les apercevant, je leur criai de ne pas tirer sur moi. M. Philippe Dion s'approcha à une dizaine de pieds et logea une autre balle dans la tête de l'ours. Ce dernier piouetta, mais pas avant d'avoir pris une dernière mordée dans ma figure; il m'arracha un lambeau de chair et faillit m'emporter l'oeil.

"Je pus enfin me dégager définitivement et un dernier coup de fusil acheva l'animal. Je me relevai seul et me rendis dans la maison la plus proche en compagnie de mes amis. De là, on me descendit rapidement chez le Dr Raymond Remy, de St-Prospère, qui me prodigua les premiers soins, mais ordonna mon transport immédiat à l'Hôtel-Dieu de St-Georges.

"Ici, le Dr Jules Lavoie dut faire plusieurs points de suture, bander mes mains et ma figure après avoir pratiqué une greffe sous mon oeil droit. Mes blessures sont plutôt douloureuses, mais j'ai les nerfs "à terre", car j'ai été forcé comme jamais je ne le ferai du reste de mes jours."

"C'est ainsi que M. Auclair nous a raconté lui-même son aventure incroyable. Il est un homme dans la force de l'âge, bâti en athlète, mesurant 5 pieds et 7 pouces et pesant 190 livres. Il est certain qu'il doit la vie à sa force prodigieuse et à ses muscles puissants.

Toute cette scène s'est déroulée dans l'espace de 4 à 5 minutes mais la victime admet que temps lui avait paru beaucoup plus long avant le retour de ses copains. Il nous a confié honnêtement qu'il ne désirait pas répéter l'expérience.

L'état de M. Auclair est bon. Il ne lui restera de sa mésaventure que des cicatrices et la tète empaillée de l'ours s'il juge opportun de garder ce trophée chez lui après une aussi cruelle bataille.

ST-SIMON-LES-MINES

Amélioration de chemin: Une partie de chemin du 4ème rang est améliorée grâce aux octrois généreux obtenus du gouvernement par l'intermédiaire du député Poulin.

Va-et-vient: MM. Orel et Henri Loubier nous ont quittés pour aller travailler dans les chantiers du Vermont.

MM. Gédéon et Lauréat Rodrigue nous ont aussi quittés pour aller travailler dans les chantiers de Hearst, Ontario.

M. et Mme Clermont Vachon ainsi que leur fils Jean-Marie de Mansonville chez M. Archelas Poulin et autres parents dernièrement.

Mme Napoléon Poulin de passage à St-Côme visitant ses filles Mmes Arthur Gauthier et Joseph Paquet.

MM. et Mmes Joseph, Lucien, Gérard et Henri-Louis Quirion, Joseph Rodrigue ainsi que Mlle Cécile Quirion et autres parents de passage à Beauceville lors du décès de M. John Adam Veilleux.

M. et Mme Réal Gilbert de Mont-réal était de passage dans leur famille M. et Mme Victor Gilbert.

M. le curé Eugène Dussault et sa ménagère Mlle Rose-Aimée Bourque, en promenade à Ste-Marguerite dernièrement.

Succès d'un Euchre-Bridge

Après un mot de bienvenue de M. le Curé qui était heureux de signaler que c'était l'inauguration de la salle on joua au bridge et au

échec jusqu'à 10.30 heures.

Ce fut ensuite la distribution des cadeaux qui étaient très nombreux et très appréciés. Une seule erreur s'est glissée. C'est que le cadeau gagné par M. Alonzo Giroux a été donné par M. Alfred Poulin, St-Antoine et non pas M. Philippe Poulin tel qu'annoncé.

Les organisateurs de ce Euchre-Bridge remercient tous les généreux donateurs des cadeaux ainsi que ceux qui ont payé les annonces soient le Magasin J. A. Gagné pour les pancartes et la Bijouterie Jean Gosselin pour les talcs.

Un grand merci à M. Emile Thibodeau et à son personnel qui ont si bien tenu le restaurant.

En un mot un cordial merci à ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de ce Euchre-Bridge.

Amélioration de chemin: Une partie de chemin du 4ème rang est améliorée grâce aux octrois généreux obtenus du gouvernement par l'intermédiaire du député Poulin.

Va-et-vient: MM. Orel et Henri Loubier nous ont quittés pour aller travailler dans les chantiers du Vermont.

MM. Gédéon et Lauréat Rodrigue nous ont aussi quittés pour aller travailler dans les chantiers de Hearst, Ontario.

M. et Mme Clermont Vachon ainsi que leur fils Jean-Marie de Mansonville chez M. Archelas Poulin et autres parents dernièrement.

Affection et Comprehension

Ce sont bien là les deux conseils généraux que donnait Mme Claudine Vallérand au cours de sa conférence à l'Ecole des Parents, mardi dernier, le 21 octobre.

Dans un brillant exposé suivi d'un plus brillant forum, la conférencière s'attacha surtout à mettre en lumière la façon dont un enfant pense, juge les choses et comprend la vie.

Mme Vallérand, fondatrice des Ecoles de Parents dans la province rapporta plusieurs faits comme autant d'exemples pratiques à l'appui de ces théories. Elle insista sur l'idée qu'il ne fallait pas brimer un

enfant mais faciliter son développement général en tenant compte de son tempérament et de ses aptitudes naturelles.

La conférencière fut présentée et remerciée par M. Roger Bolduc, rédacteur du Progrès de St-Georges.

Amélioration de chemin: Une partie de chemin du 4ème rang est améliorée grâce aux octrois généreux obtenus du gouvernement par l'intermédiaire du député Poulin.

Va-et-vient: MM. Orel et Henri Loubier nous ont quittés pour aller travailler dans les chantiers du Vermont.

MM. Gédéon et Lauréat Rodrigue nous ont aussi quittés pour aller travailler dans les chantiers de Hearst, Ontario.

M. et Mme Clermont Vachon ainsi que leur fils Jean-Marie de Mansonville chez M. Archelas Poulin et autres parents dernièrement.

Mme Napoléon Poulin de passage à St-Côme visitant ses filles Mmes Arthur Gauthier et Joseph Paquet.

Affection et Comprehension

Ce sont bien là les deux conseils généraux que donnait Mme Claudine Vallérand au cours de sa conférence à l'Ecole des Parents, mardi dernier, le 21 octobre.

Dans un brillant exposé suivi d'un plus brillant forum, la conférencière s'attacha surtout à mettre en lumière la façon dont un enfant pense, juge les choses et comprend la vie.

Mme Vallérand, fondatrice des Ecoles de Parents dans la province rapporta plusieurs faits comme autant d'exemples pratiques à l'appui de ces théories. Elle insista sur l'idée qu'il ne fallait pas brimer un

enfant mais faciliter son développement général en tenant compte de son tempérament et de ses aptitudes naturelles.

La conférencière fut présentée et remerciée par M. Roger Bolduc, rédacteur du Progrès de St-Georges.

Amélioration de chemin: Une partie de chemin du 4ème rang est améliorée grâce aux octrois généreux obtenus du gouvernement par l'intermédiaire du député Poulin.

Va-et-vient: MM. Orel et Henri Loubier nous ont quittés pour aller travailler dans les chantiers du Vermont.

MM. Gédéon et Lauréat Rodrigue nous ont aussi quittés pour aller travailler dans les chantiers de Hearst, Ontario.

M. et Mme Clermont Vachon ainsi que leur fils Jean-Marie de Mansonville chez M. Archelas Poulin et autres parents dernièrement.

Mme Napoléon Poulin de passage à St-Côme visitant ses filles Mmes Arthur Gauthier et Joseph Paquet.

Coca-Cola ameliore le goût des bonnes choses

NETTOYAGE - PRESSAGE - TEINTURE ENTREPOSAGE DE FOURRURES J.A. DACHON & FILS

Kennebec Construction Cie Limitée Bureau principal Blvd Dionne - St-Georges, Bee Tél. 402

de KUYPER Blended GIN DISTILLE AU CANADA LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Brevet de SUPERIORITE Dow EST 'CLIMATISEE'

Belle fête à...

(suite de la première page)

breux services qu'il avait rendu à St-Martin durant son long stage comme secrétaire.

M. le curé Edouard Bourret rendit aussi hommage à M. Poulin. Il lui rendit le témoignage d'être un honnête homme, un bon chrétien et un catholique convaincu.

M. Georges-Octave Poulin remercia tout le monde avec la chaleur et l'éloquence qu'on lui connaît. Au nom de son épouse et en son nom personnel, il remercia aussi ses nombreux amis pour le magnifique cadeau-souvenir qu'on leur remettait.

Faisant un bref historique de la municipalité, M. Poulin rappela les principaux événements qui se sont déroulés dans St-Martin depuis 34 ans et plus. Il rapporta avec humour certains événements marquants et fit un parallèle entre la vie d' alors et la vie d'aujourd'hui dans la paroisse.

Enfin, M. Poulin présenta son remplaçant le notaire J.-Thomas Bouffard.

La soirée se continua en jeux et amusements divers sous la direction générale de M. France Doyon. On s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

Nous nous joignons aux nombreux amis de M. Poulin pour le féliciter d'avoir ainsi établi probablement un record en occupant la charge de secrétaire-financier pendant une aussi longue période.

Une délégation...

(suite de la première page)

personnages influents de la contrée. Ils s'efforcèrent d'aider nos amis d'outre-frontière.

Il ne s'agit pas seulement d'une question d'amour-propre, mais toute l'industrie touristique de la Beauce et même de la ville de Québec serait affectée sensiblement si un tel projet était mis à point.

Le gros bon sens exige au contraire que le "turnpike" en question passe par les grands centres d'Augusta et Waterville, ce qui

est d'ailleurs le chemin naturel et normal de tous les automobilistes de la rive-sud qui se rendent aux Etats-Unis.

De plus, le nouveau chemin américain aurait bien plus sa raison d'être s'il devenait la continuation de la route Lévis-Jackman, une des routes les plus anciennes et les plus fréquentées de la province.

De toutes façons, nos représentants verront à faire valoir ces différents points de vue à la réunion de Waterville ce soir. Si des résidents de la Beauce ou de la région contigüe avaient des renseignements importants à fournir à ce sujet, ils sont priés de communiquer avec M. Pamphile Rodrigue.

Il est certes très important pour nous tous d'insister pour que ce "turnpike" arrive par Jackman; ce serait la seule façon pour nous d'en bénéficier régulièrement et toute la ville de Québec dira sûrement la même chose.

La Pharmacie

(suite de la 1ère page)

tion que l'on puisse attribuer à ce département qu'est la pharmacie.

Située sur le premier plancher, face au hall d'entrée et adjacente au laboratoire, la pharmacie de l'Hôtel-Dieu N.-Dame de Beauce répond en toute lettre à l'assertion de Monsieur Thistlethwaite tant dans sa thérapeutique que dans son personnel.

Le visiteur se rend immédiatement compte que ce département, d'une propreté remarquable, présente un aspect à la fois attrayant pour le simple visiteur et pourvu d'un intérêt spécial pour l'observateur plus pratiqué.

En entrant, l'on n'y découvre aucune fiolle, aucune de ces bouteilles mystérieuses si propices à la publicité. Au centre, il y a une table, ou comptoir si l'on veut, sur laquelle se préparent les prescriptions. Puis, en promenant notre regard, nous rencontrons un mur auquel s'adosse une grande section faite de bois de chêne et qui contient un grand nombre de tiroirs disposés d'une façon verticale. Sur chaque tiroir, il y a une lettre et un numéro. La curiosité nous pousse à tirer cette charmante petite poignée fixée sur les tiroirs et enfin nous découvrons où se cachent

ces guérisseurs, ressusciteurs, renforçants, ou stimulants enfin une thérapeutique qui se montre des plus complètes à mesure que nous ouvrons chaque compartiment.

Cette méthode de classement mérite une élogé à la pharmacienne, une bonne Religieuse Hospitalière. C'est un système tout à fait nouveau, importé, sans doute, des Etats-Unis et qui fait la fierté de la pharmacienne. La facilité avec laquelle nous trouvons d'une façon aussi mécanique et aussi rapide le médicament prouve une fois de plus toute l'ardeur qu'ont mis les administrateurs de votre hôpital à mettre sur pied une institution quasi modèle, afin de faire profiter son public des avantages d'une organisation moderne.

Il est également important de constater le mode de centralisation et de contrôle qui existe dans les relations des autres départements avec la pharmacie.

Contrairement à l'ancien système qui établissait une pharmacie sur chaque étage de malades afin, disait-on, de hâter la marche des prescriptions, l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce n'a qu'une seule pharmacie où sont remplies toutes les ordonnances et cela ne gêne en rien le facteur temps, étant donné qu'un petit monte-charge très rapide fait la navette entre chaque département. D'où centralisation des compétences et contrôle parfait des stocks.

Un autre facteur de contrôle non moins intéressant est ici créé dans le fait qu'une petite formule spéciale incluant le nom du patient, les numéros de chambre et de dossier sert à la fois d'ordonnance et de charge; cela signifie donc qu'une fois l'ordonnance médicale soigneusement remplie, le prix en est inscrit sur la même formule d'où elle sera ensuite portée au bureau de la comptabilité; ainsi élimination des erreurs de nom que peut toujours occasionner la transcription sur une autre formule et contrôle parfait sur tous les médicaments sortant de la pharmacie et pour lesquels un juste prix doit être réclamé.

Outre ces fonctions délicates que demande l'exécution des ordonnances médicales, la pharmacienne, assistée souvent de deux aides, pourvoit à la préparation

LE THÉÂTRE LYRIQUE Molson

Rigoletto
avec Nelly Mathot
André Turp Gilles
Lamontagne

Poste CBF
lundi 3 nov.
de 9 h. à 10 h.

des solutés, sirops, toniques, pomades, solutions injectables ou servant au traitement des yeux et nombre d'autres médicaments d'égale importance.

Somme toute, l'on n'a qu'à songer aux quatre mille bouteilles de solutés dont le contenu a été administré durant la seule année 1951 et aux 1500 ordonnances médicales environ qui sont remplies à chaque mois et l'on se rendra certes compte qu'il régit à la pharmacie une activité surprenante.

Enfin, c'est grâce à cet équilibre, entre le personnel compétent et les moyens de travail, que nous pouvons être fiers du département de la pharmacie de votre hôpital et affirmer que non seulement le médecin compte sur lui, mais que le patient dépend de lui pour une grande part.

Dovila MALTAIS, MSC
Gérant des affaires,
H.-Dieu N.-D. de Beauce,
St-Georges-Ouest, Beauce

Récant ralliement...

(suite de la 1ère page)

L'après-midi a été réservé aux écoliers. M. André Breton, président régional a apporté son concours en présentant des films, aussi il en a profité pour dire quelques mots aux écoliers qui étaient très nombreux.

Le soir à 7 heures, tous les chefs de groupe et dirigeants des Cercles de St-Georges et des environs ont été convoqués.

M. Arsène Morin, vice-président qui a la responsabilité des chefs d'équipes a souhaité la bienvenue. Il a comparé nos cercles à une police d'assurance que nous prenons pour nous mettre à l'abri des accidents malheureux qui peuvent arriver.

M. l'abbé Odina Poirier, notre aumônier a ensuite pris la parole pour nous définir le rôle du chef d'équipe. Il a dit des chefs qu'ils étaient les apôtres des cercles et tous comme les apôtres vous avez été choisis, alors vous êtes capables de remplir vos fonctions.

Pour résumer son exposé, il a insisté sur la prière et le dévouement ainsi vous serez à la hauteur de votre mission et par ce fait le travail sera plus efficace et moins accablant.

CHANGEMENTS

dans les heures
des
SERVICES D'AUTOBUS
lundi le 3 novembre
en vigueur

Pour plus de renseignements
s'adresser aux Agents

QUEBEC CENTRAL

Victor RODRIGUE, prop. BUREAU: 1ère AVE
Courtier d'Assurance, Agréé Téléphone: 49
Résidence: 279

Crépeau & Rodrigue

Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10 ST-GEORGES-EST, Bce P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres
d'assurances vie, rentes viagères,
fonds de pensions, placements, etc.

Vincent Rodrigue

représentant
Rés.: 26ème Rue Bureau: 1ère Avenue
Tél. 47-w Tél. 49

Tél. 66 Résidence 527-W

PHARMACIE ST-GEORGES Enrg.

Benoît Morin, P. Ph., L. Ph.
PHARMACIEN CHIMISTE LICENCIÉ
1ère Avenue, St-Georges Est
(en face du Pont)
OUVERT TOUTS LES SOIRS
Spécialité: Prescriptions
Représentant exclusif des produits de beauté:
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley

A 8 heures précises, une grande assemblée à laquelle assistait une foule très nombreuse clôturait cette journée.

Après la prière, Mlle Noella Dionne qui dirigeait un groupe de jeunes filles nous présenta deux chansons: "Halte là", "Ouvrons bien grands les yeux". Mlle Hélène Dionne était au piano.

Vint à la suite notre président dans le mot de bienvenue, il a souligné la présence de M. Henri Gagnon, le trésorier général diocésain M. André Breton, président régional ainsi que plusieurs visiteurs des cercles avoisinants.

M. le Dr Guimont nous a donné un bref résumé du dernier congrès mondial et il nous a fait remarqué qu'il était pire être alcoolique que d'être ivrogne, le seul remède à ces deux maux est: l'abstinence totale.

M. Raymond Rancourt est venu récréer l'assistance avec un morceau de piano.

Il y eut ensuite lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Un nouvel orchestre formé de MM. Raymond Rancourt, André Maheux, Claude Poulin et René Moisan a apporté de la variété au programme avec des pièces très bien interprétées.

M. André Breton invité à prendre la parole, a félicité les membres des cercles de St-Georges; il nous a donné comme mot d'ordre: "Ouvrir bien grands les yeux". Les alcooliques sont les adeptes faciles aux communistes.

Précédé d'une autre apparition de l'orchestre, M. Henri Gagnon a demandé aux membres de vivre leur christianisme de faire rayonner leur qualité afin d'avoir des laïques apôtres.

Il nous a aussi demandé de consolider nos convictions afin que les cercles de St-Georges demeurent le phare de la région.

Plusieurs membres ont changé de décorations, il y eut aussi initiation.

Nous avons eu le bonheur d'entendre comme dernier orateur, notre dévoué curé.

C'est avec une grande sagesse que M. le curé Ed. Beaudoin a apporté le mot de la fin, il nous faisait remarquer que lorsque nous sommes entrés "L'atmosphère" ce n'est pas seulement une promesse que nous nous sommes imposés.

Ces actes méritoires en plus de donner l'exemple doivent travailler au relèvement du prochain malheureux.

Comme dernier numéro récréatif, une comédie de Victor Vekeman intitulée: "Trouve un mari pour ta fille" a été présentée.

Les acteurs suivants avaient des rôles dans cette pièce: Mlles Aline Perron, Hélène Dionne, Suzanne Laroche, MM. Marcel Gilbert et Jules Veilleux.

M. Arsène Morin agissait comme maître de cérémonies.

Je tiens, dit-il, à remercier les membres de l'orchestre qui ont bien voulu nous offrir leur concours pour cette soirée.

Le chant "O Canada" met fin à cette assemblée et à cette journée bien remplie.

Le Secrétaire

Cartes Professionnelles

Heures de bureau:
3 h. à 6 h. p.m.
Tous les jours sauf le samedi

THERESE LEMAY - LAVOIE

Avocate
Tél. 551
1ère avenue, St-Georges Est
Edifice Central

Dr L. P. PELCHAT

Chirurgien-Dentiste
Edifice Veilleux. Tél. :351
1ère Ave. St-Georges-Est

Dr L.-P. GAGNON

Chirurgien-Dentiste
1ère Ave — Tél. 278
VILLE ST-GEORGES

JULES DEBLOIS, B. S. A., I. F.

Arpenteur Géomètre
Bornage, Lotissement, Cadastre, etc.
certificat de localisation
Bureau "Kennebec Construction Cie Ltée", Tél. 402
Rés.: 22ème Rue Rés.: Tél. 297
VILLE SAINT-GEORGES-EST

DR VICTOR CLOUTIER

Coeur, Poumons, Foie, Intestins, Estomac, Pression artérielle
Le soir sur rendez-vous. — Aucun cas de maternité.
1ère Ave ST-GEORGES-EST

DOCTEUR H.-G. HEBERT, B.S.C.

Médecin Vétérinaire
Tél. 123 352, 1ère Avenue
VILLE ST-GEORGES

HUBERT GENDREAU, O. D.

Optométriste — Spécialiste pour la vue.
— Verres ajustés —
Bureau: 9 à 12 a.m. — 1.30 à 6 p.m. — Le soir sur appointment
Edifice Nicolas Tavel, 2ème plancher.
322 — 1ère Avenue — Tél. 320 — Villé de St-Georges

GEORGES-E. THIBAUDEAU

M. R. A. I. C.
ARCHITECTE
ST-GEORGES DE BEAUCE
Tél. 508

GREGOIRE POULIN

Licencié en droit
Comptable public enregistré
Tél. 353 1ère Ave
ST-GEORGES-EST

PAUL-E. BAILLARGEON

AVOCAT
VILLE SAINT-GEORGES, Beauce

DOCTEUR J. M. CHAMBERLAND

médecine générale
BUREAU: 10 h. à midi, 2 à 5 h., 7½ à 9 h. p.m. tous les jours
TEL. 670 1ère AVE EST
Edifice Central

LOUIS-ROBERT RUEL, I.S.C. C.A.

Comptable Agréé
Syndic Licencié
Tél. 559
1ère Avenue ST-GEORGES, Bce

DOCTEUR RODOLPHE MAHEUX

MEDECIN OMNI PRATICIEN
RAYONS X, ELECTRICITE MEDICALE,
CAS DE MATERNITE, ENDOCRINOLOGIE,
PETITE CHIRURGIE, TRAITEMENTS AMBULATOIRES.
Ville St-Georges Est, — Près du pont — Tél. 61

Dans nos Théâtres

Royal

Jeudi, vendredi,
30-31 octobre
Meurtres
avec Fernandel et
Jeanne Moreau.
Aussi
Miss Cowboy
avec Brigitte Auber et
Jean Tissier.

Samedi, dimanche,
1-2 novembre
Eve a commencé
avec Deanna Durbin.
Aussi
Leopard Man
avec Margo et Dennis
O'Keefe.

THEATRE ST-ZACHARIE

Samedi, dimanche,
1er et 2 novembre
Prélude à la gloire
avec Roberto Benzi
Mardi, jeudi,
4-6 novembre
Key Largo
version française
avec Humphrey Bogart,
Lauren Bacall et
Ed. G. Robinson.

Vimy

Samedi, dimanche, lundi
1-2-3 novembre
L'Aigle du Désert
en couleurs
avec Yvonne De Carlo et
Richard Greene.
Aussi
Mister 880
avec Bert Lancaster et
Dorothy McGuire.
Mardi, mercredi, jeudi,
4-5-6 novembre
Le voleur de bicyclette
avec Lamberto Maggiorani
et Enzo Staiola.
Aussi
Les Petites Pestes
avec Gloria Jean et
Robert Cummings.

THEATRE FRONTENAC St-Gédéon

Vendredi, samedi,
31 octobre, 1er nov.
Les Aventures de Don Juan
avec Errol Flynn et
Viveca Lindfors
Dimanche, 2 novembre
Arènes sanglantes
avec Tyrone Power
en couleurs
Mercredi, jeudi
5-6 novembre
Le feu rouge
avec Virginia Mayo et
George Raft.
Aussi
5ième épisode de la série.

CENTRE PAROISSIAL St-Martin

Mercredi, vendredi
29-31 octobre
Bien faire et la séduire
avec Red Skelton et
Janet Blair.
Samedi, dimanche
1 et 2 novembre
GRAND SPECIAL
en premier
Le Fleuve
Drame d'aventures en
couleurs
avec Mora Swinburne
Surpova Mukerje.
Jeudi, samedi
6-8 novembre
Valse Triomphale
avec Paul Horbigger et
Dagny Servaes.

Pour vous monsieur

MARC
Roberge

mon tailleur

1ère avenue

Ville St-Georges-Est

LES NOUVELLES SPORTIVES

Hockey:— Oscar Aubuchon sera encore le pilote des Lions de St-Hyacinthe de la Ligue Provinciale de hockey cette saison. On sait que les Lions sont le club-ferme du St-François de Sherbrooke. — Les As de Québec ne semblent pas vouloir partir de bon pied cette saison, lorsque Jean Béliveau reprendra le tour de trouver le fond des filets, tout ira bien. La malchance semble aussi vouloir s'acharner aux détenteurs de la coupe Alexander, mais avec le retour de Jean Marois, Claude Robert, Ludger Tremblay, Copper Leyte, les As devraient figurer avantageusement. Il est vrai que Jean ne fera pas le club des As à lui seul, mais pourquoi blâmer Béliveau d'être dans un "slump" quand on sait qu'à date Maurice Richard n'a pas encore

un franc but (au moment d'écrire ces notes) et que l'on dit qu'il supporte le Canadien presque à lui seul. — Ray Leacock, un ex-joueur du Canadien Jr vient de signer un contrat pour les Mohawks de Cincinnati. Il sera un des rares joueurs noirs à faire partie du hockey organisé aux Etats-Unis. Leacock est âgé de 21 ans, il pèse 182 lbs. L'an dernier, il fut champion des Golden Gloves à Montréal, dans la catégorie des poids lourds. Voilà un futur aspirant pour notre poids lourd local, Gilles Fortin. — Sherbrooke attend toujours la décision de la P.A.H.A. au sujet des deux frères Smelle qui s'alignent encore pour les Braves de Valleyfield, après avoir accepté les conditions du St-François. — Edgar Laprade ne retournera pas aux Rangers de

New-York, il restera chez lui à Port Arthur, Ont., pour s'occuper de ses affaires très prospères. — Le vétérinaire Cliff Goupille maintenant âgé de 38 ans, pilotera le club de Magog de la ligue Intermédiaire A des Cantons de l'Est. L'an dernier Goupille évoluait dans la ligue Massawipi. Cliff a joué durant six ans avec les Canadiens de la N.H.L., soit de 1936 à 1942, il quitta les rangs majeurs pour se joindre à l'armée canadienne. Il a joué pour Plessisville dans la ligue Intermédiaire des Bois-Français puis au Lafontaine de Montréal, de la ligue Mont-Royal avant de se joindre aux Canadiens. Il joua ensuite pour le club de l'armée et fut pilote des Tigres de Victoriaville de la ligue Intermédiaire des Cantons de l'Est. — Connie Smythe ne semble pas priver les décisions de l'arbitre Georges Gravelle, il revient peu à peu à son état naturel, quand on le voyait agir en homme sage au début de la saison en ne choisissant même pas ses Leafs pour participer aux éliminatoires. — Jean-Guy Gamache, joueur de défense des Reds de Trois-Rivières est un ancien du "ollège Victoriaville la saison dernière. C'est un colosse de 18 ans, mesurant 5'11" et pesant 185 lbs. Sera-t-il le successeur de Jean Béliveau? On sait que Jean est aussi un ancien élève de cet institution. Ces jeunes doivent certes un gros merci aux Frères du Sacré-Coeur, pour leur formation première dans le domaine du hockey. — Hooley Smith ex-vedette des Maroons de Montréal de la N.H.L. a été nommé instructeur du club Canadien "A", de la ligue industrielle de Montréal. — Le "bijou" du Royal, Roger Léger, l'infaillible, le démonstrateur, qui selon les supporters du Royal, serait déjà choisi sur la première équipe d'étoiles du Senior, devra cesser ces petites erreurs, puisque son club a subi la défaite contre Chicoutimi par 2-1 dernièrement. — Les Red Wings de Détroit aurait-il attrapé le mal des As de Québec.

Baseball:— Thetford Mines est accepté dans la ligue de baseball provinciale. C'est donc dire qu'on ne verra plus les Mineurs dans notre région, mais tout de même les vrais amateurs beaucerons se renferment voir évoluer les Mineurs chez eux. L'hebdomadaire, Le Canadien, dans son édition, qu'une campagne de la souscription vient d'être lancée afin de trouver les fonds pour l'organisation de l'équipe. Il s'agit de vente de 100 parts à \$100 chacune pour former un montant d'environ \$10,000. Que deviendront les clubs Lévis et Plessisville? Probablement comme notre club local. On devra se contenter de baseball junior ou intermédiaire. Quant à St-Georges, une ligue intermédiaire avec des clubs du Maine, serait très bien vue.

Roland INKEL

PRIX AUX OUILLES

M. Gérard Rodrigue, prop. de la BOULANGERIE ST-GEORGES, 1ère Avenue, St-Georges Est, donne un dollar par semaine au joueur de son équipe qui fera la plus belle partie.

Le NETTOYEUR J.-A. VACHON & FILS, 2ème Avenue, St-Georges Est, donne à toutes les semaines un prix d'un dollar à son équipe.

M. Jean-Luc Poulin remporte le prix offert par la BOULANGERIE ST-GEORGES avec une partie de 151.

AU SYNDICAT SPORTIF

Tous les créanciers du Syndicat Sportif de St-Georges Inc. sont priés de présenter leurs comptes d'ici une semaine au plus tard. La nouvelle direction du Syndicat désire faire la vérification des comptes et a besoin de cette collaboration. Le Président

OUILLES

Ligue commerciale mixte

Lors de la rencontre du 27 octobre dans la Ligue Commerciale, le Dionne Spinning a défait la Banque Canadienne au compte de 3-1 alors que le Farmer Store a disposé de la Boulangerie St-Georges au compte de 4-0. Le vedette de la soirée fut Mlle Pauline Morissette qui roula le plus gros simple, 144, et le plus gros triple, 399. Chez les hommes Jean-Luc Poulin a mené le bal avec une partie de 151 et le plus gros triple 403. Nos félicitations

Ligue des Bureaux mixte

Mlle Laurette Poulin est la vedette individuelle en jouant un simple de 139 pour totaliser 37 en triple. Chez les hommes c'est Lucien Morissette qui a roulé le plus gros simple avec 138 et un triple de 389.

Ligue de la Légion Canadienne

Au cours du programme du 21 octobre dans la Ligue de la Légion, l'Armée s'est maintenue en première position en battant celle des Recrues au compte de 3-1 pendant que la Marine a défait l'Aviation par 3-1. Les étoiles de ce programme ont été M. Lés Morissette avec une partie de 151 et Mme Ernest Gilbert avec une partie de 118.

Ligue du Rexall

Dans la ligue du Rexall, la lutte est très serrée entre le Seagram et la Molson. Le Seagram se classe en tête avec une pine.

COURSES-AU-COCHON

Eh oui, vous aurez le plaisir de participer à d'amusantes courses-au-cochon le 12 novembre prochain en assistant au grand Euehr-Bridge au profit du Syndicat Sportif de St-Georges.

Les directeurs de cette organisation ont en effet pris cette décision un soir au cours d'une assemblée des nouveaux officiers, sous la présidence de M. Raymond Paquet. Au cours de la réunion, on discutait aussi différents problèmes concernant l'organisation du hockey pour la saison qui vient. Il est l'heure et déjà certain que la Ligue de Beauce opérera avec cinq clubs St-Georges, Beauceville, St-Joseph Valley-Jonction et Ste-Marie.

A propos de hockey junior, une décision n'a encore été prise. Cet aspect du sport local sera discuté prochainement à l'occasion d'une réunion spéciale des directeurs du Syndicat.

En attendant, gardez votre soignée libre le 12 novembre prochain afin de ne pas manquer cette grande partie de carte et les courses-au-cochon.

Lettre de la Chambre

Dr Raoul Poulin
Député au Fédéral
St-Martin, Bee, P. Q.

Monsieur le Député,
Il a été proposé à notre dernière assemblée, que demande vous soit faite concernant "UN DRAPEAU CANADIEN".

Attendu que l'un des emblèmes de la souveraineté d'un pays est son drapeau national distinctif, et attendu que l'influence du Canada s'est développée assez pour justifier l'existence d'un emblème propre à identifier notre pays dans le cadre des puissances nationales, et

Attendu que un drapeau national, emblème des aspirations communes de toute la nation, aiderait à cimenter l'union des esprits, à promouvoir l'unité nationale, fondement du succès de notre avenir comme nation, et

Qu'il soit résolu que La Chambre de Commerce des Jeunes de St-Georges se déclare en faveur de l'adoption par notre pays du drapeau national distinctif qui porte en lui les qualités héraldiques, historiques et emblématiques requises pour honorer tous les citoyens du Canada, et qu'elle fasse tout effort efficace auprès du Gouvernement Canadien afin que tel drapeau soit adopté.

Nous vous remercions à l'avance de toute la collaboration que vous apporterez à la présente résolution et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de notre plus profond respect.

Bien à vous,

La Chambre de Commerce
des Jeunes
par Adrien GIRARD, sec.

EMPOISONNE PAR LA PEINTURE

M. Gérard Thibaudeau, 39 ans, résident de St-Georges Ouest vient de traverser une période fort mouvementée après avoir été empoisonné par des émanations de peinture. M. Thibaudeau, qui est peintre de son métier, a travaillé tout l'été à la Dionne Spinning Mills où il badigeonnait l'intérieur de gros tuyaux avec une peinture-aluminium.

A la longue, ces fortes odeurs agissent sur le fonctionnement de son système digestif et circulatoire. Le 7 octobre dernier, M. Thibaudeau fut pris de violentes douleurs aux intestins accompagnées de vomissements et de troubles divers. Conduit d'urgence à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, plusieurs médecins apportèrent leur concours pour enrayer l'empoisonnement général. Tous les organes du malade taient en partie paralysés et le jire était à craindre.

Enfin, des soins efficaces lui furent donnés et aujourd'hui, M. Thibaudeau est en bonne voie de guérison; mais il peut se vanter de revenir de loin...

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement tout en lui suggérant de laisser à d'autres le soin d'expérimenter les maladies rares.

FELICITATIONS DE LA CHAMBRE

La Chambre de Commerce des Jeunes tient à remercier d'une façon spéciale toutes les personnes de St-Georges Est et de St-Georges Ouest qui ont participé aux concours d'embellissement de nos villes en faisant des travaux de peinture durant l'été. Elle félicite les heureux vainqueurs et souhaite une meilleure chance aux autres pour l'année prochaine.

CHEZ LES HOTELIERS

L'Association des Hôteliers du District présentait un conférencier de haute compétence, vendredi dernier, au cours d'une réception qui réunit une cinquantaine de membres avec leurs épouses à l'Hôtel Arnold de St-Georges. Quelques maires des municipalités locales et voisines avaient aussi répondu à l'invitation de l'Association.

La réunion était sous la présidence de M. Albéric Rhéaume, président de l'Association du District. M. Damien Dallaire, ex-président, agit comme maître de cérémonie et eut la tâche de présenter et de remercier les orateurs. En plus de M. Delage, M. Jules Gobeil adressa aussi la parole. M. Gérard Delage est un hôtelier montréalais fort recherché

Pourquoi payer plus

Il est si facile d'économiser en achetant au bon endroit au

MAGASIN TAWEL

Vous trouverez toujours les meilleures valeurs au plus bas prix.

Chaussettes en laine et nylon, pour dames couleurs et grandeurs assorties	0.59
Bas en nylon, 45 et 51 gauge	0.95
Pantoufles avec fourrure, 3 à 9	0.98
Slips pour dames, taillés sur le droit 32 à 42	1.39
Jupes en gabardine, styles nouveaux, couleurs assorties, 12 à 20	2.95
Combinaisons ouatées, pour hommes, 34 à 44	2.69

POUR TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE

le plus grand assortiment de caoutchoucs: rubber d'ouvrage, claques et pardessus en nylon, velours et caoutchouc.

VOTRE VISITE SERA APPRECIÉE

NICHOLAS TAWEL

Magasin de Nouveautés

VILLE de ST-GEORGES

Cté Beauce

comme conférencier. Il intéressa vivement ses auditeurs en traitant différents problèmes propres à ce genre de commerce. Il insista entre autres choses, sur l'importance pour les hôteliers d'observer toutes les lois et tous les règlements en ce qui concerne la vente de boissons alcooliques.

Après la causerie, un goûter fut servi à tous les invités.

Cérémonie pour...

(suite de la 1ère page)

devait avoir lieu à l'occasion de cette réunion a été remise à plus tard car le Député du District fut dans l'impossibilité de se rendre à St-Georges. MM. R. Maheux, R. Poulin et P. Paquet firent un bref rapport de leur visite à Ste-Germaine dimanche dernier où fut tenu un Congrès conjoint des Districts No 7 et 29.

En marge du banquet aux huîtres, l'intendant, M. Réal Poulin annonça que ce dernier aurait lieu

à la salle du conseil dans un avenir rapproché. La date en sera fixée ultérieurement et annoncée par la voix des journaux.

A l'Ecole...

(suite de la 1ère page)

Biologie, élève du célèbre Pantel; en Psychiatrie, il est l'élève du professeur Dumas.

En 1933, il devient membre de la Société de Psychanalyse de Paris, après avoir suivi la longue et difficile formation nécessaire. Pendant la guerre il travaille avec le Dr Alexis Carral, de célèbre mémoire.

En 1945, il devient juge titulaire assesseur au Tribunal pour enfants et adolescents, du Département de la Seine.

Il est depuis octobre 1948 professeur à l'Institut de Psychologie de l'Université de Montréal. Il est aussi le président de la Société de Montréal.

Le Publiciste

GRANDES SOIREEES RECREATIVES

jeudi - samedi

OUVERTURE DU CLUB DE SKI
A LA VILLA DES SAPINSBeaucoup de plaisir au son de la musique de
O. CHABOT et son orgue électrique.

Barbeau & Barbeau

Coupons et marchandises à la verge

(en face de la banque de Montréal)

Des quantités de cadeaux seront offerts gratuitement avec tout achat raisonnable: BAS de NYLON, JOLIS BIJOUX.

Achetez directement du manufacturier

Tél. 619 - 333, 1ère avenue - Ville ST-GEORGES Est

Drouin & Paquet

St. Boeuf ronde T. Bone, la livre	0.74
Lard haché (maigre), la livre	0.49
Saucisse et boudin très frais, 3 lbs pour	1.00
Fruits, légumes et poissons congelés Birds-eyes	
Raisin Malaga, 2 lbs pour	0.25
Boeuf frais, haché à toutes les heures (maigre), la livre	0.39

PAIN NADEAU

Tél. 214 - 215

Ville St-Georges

A VOTRE SERVICE

N'oubliez pas qu'en plus de votre NETTOYAGE, J.-A. VACHON & FILS exécute un travail d'artiste sur tout manteau de fourrure, soit en nettoyage ou en lustrage.

Profitez aussi de l'occasion pour éviter d'encombrer votre garde-robe. Faites entreposer vos vêtements d'été durant la saison froide. Nous mettons une spacieuse voûte à votre disposition. Pour une somme modique, le tout sera en sûreté, à l'épreuve du feu, du vol et des mites.

votre nettoyeur

J.-A. Vachon & Fils

30e rue - Ville St-Georges - Tél. 117

Vendus par centaines de millions

SACS DE THÉ
"SALADA"

ATTENTION: GRANDE PARTIE de CARTES le 12 NOV.

GILBERT

Radio & Télévision Service Enrg.

Antonio GILBERT, M. EL. R. T. U., prop.

SPECIALISTES DE LA
REPARATION

Radios - Télévision

Laveuses - Fers à repasser

Grille-pain - Moteurs

Générateurs - Démarreurs

etc., etc., etc.



- Membre de Corporation des Maîtres Electriciens de la province de Québec

- Membre de l'Association de Radio-Techniciens Unis de la province de Québec

- Programme de télévision tous les soirs.

Sur un simple appel au No 444, nous irons chercher vos accessoires et nous vous retournerons dans le plus bref délai.

GILBERT RADIO & TELEVISION SERVICE ENRG.

2ième AVE, coin 22ième - VILLE ST-GEORGES-EST - TEL. 444